LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Postes

N° 14.566 – QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – **SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1916**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 – Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr** – Réclames : **1.75**. – Faits divers : **0 2**
Après Chronique Locale, la ligne : **5** fr. – Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Promesses et Menaces

Les agents de la manœuvre allemande continuent à s'agiter beaucoup en Europe, et aussi en Amérique. En Amérique surtout, devrions-nous dire.

Aux Etats-Unis, le comte Bernstorff semble être le principal metteur en scène de la grande affaire. On a annoncé déjà que l'ambassadeur boche redoublait d'activité « afin de travailler l'opinion américaine en faveur des propositions de Berlin ». On a indiqué qu'il recevait quotidiennement nombre de journalistes et qu'il ne négligeait rien pour tenter de les gagner à l'Allemagne, dont il vante tour à tour la force redoutable ou les généreux sentiments humanitaires... C'est lui encore qui a donné les premières indications sur ce que pourrait être la conférence où les plénipotentiaires des puissances belligérantes seraient amenés à discuter et à établir les conditions de la future paix.

Hier, le comte Bernstorff a fait un nouveau pas en avant, si nous en croyons une dépêche de Washington. Aux termes de cette dépêche, l'ambassadeur a dit « qu'il avait des motifs de croire que l'Allemagne et ses alliés enverront très prochainement à l'Entente une autre note où ils offriront de faire connaître très volontiers les détails de leurs propositions ».

Très volontiers ? On ne saurait en vérité se montrer plus aimable... Dans les pays de l'Entente, on avait été unanime à remarquer que les prétendues propositions de l'Allemagne et de ses complices n'étaient pas à proprement parler des propositions, puisque ceux qui les avaient présentées n'avaient offert aucune base de discussion sérieuse. La communication du comte Bernstorff a manifestement pour but de répondre à l'objection. Et elle est faite d'ailleurs sous une forme relativement conciliante. L'ambassadeur boche déclare, en effet, que « les alliés teutons affirmeront leur consentement à discuter la question touchant les réparations à accorder et le désarmement », et qu'en particulier l'Allemagne « acceptera d'indemniser la Belgique des dommages causés chez elle par les troupes allemandes si, de son côté, la Russie accepte de dédommager l'Allemagne des dégâts causés en Prusse orientale par les armées du tsar ».

Voilà des promesses. Que valent-elles ? M. Bonar Law parlant hier à la Chambre des Communes, semblait précisément répondre par avance aux déclarations de Washington lorsqu'il s'écriait : « Mais nous avons cru aux promesses de l'Allemagne, et c'est parce que nous y avons cru que nous sommes aujourd'hui en guerre... » Cette simple parole n'apparaît-elle pas comme le meilleur commentaire des mielleuses assurances prodiguées par le comte Bernstorff ?

Au moment où nos pires ennemis feignent de nous donner de belles promesses, toute la question est, en effet, de savoir si ces promesses ont quelque valeur. Et la question se pose d'autant plus impérieusement que, à l'heure même où l'ambassadeur boche affecte de se montrer dans une posture si doucereuse devant la galerie américaine, en Allemagne le ton de la presse se fait plus insolent et plus menaçant que jamais à l'égard des Alliés.

La plupart des journaux d'outre-Rhin proclament avec hauteur que l'Allemagne ne fera la paix qu'à condition d'obtenir d'importantes annexions en Europe et aux colonies, avec d'importantes indemnités de guerre par-dessus le marché et que si l'Entente ne s'incline pas ce sera une lutte terrible. « Nous nous mordrons les lèvres, écrit l'organe de la maison du kronprinz, nous nous grouperons plus serrés autour d'Hindenburg... » Quelle différence entre ce langage et celui du comte Bernstorff ! Et pourquoi cette différence ?

Les menaces de Berlin ne sont-elles qu'une contre-partie des promesses de Washington ? Ne sont-elles là que pour faire équilibre ? La vérité est qu'il faut y voir les deux faces d'une même manœuvre. Si elles sont contradictoires en apparence, elles ne s'en accordent pas moins au fond de la manière la plus sûre.

Aux Etats-Unis, l'ambassadeur boche affiche brusquement des dispositions conciliantes et des intentions humanitaires parce qu'il s'agit d'agir sur les neutres, d'influencer leur opinion en faveur de l'Allemagne, et, si possible, de gagner plus ou moins directement à sa cause leurs gouvernants. En Allemagne, il importe tout au contraire de laisser croire aux populations que le kaiser est toujours le maître de la situation et que l'Empire est toujours la grande Allemagne, l'invincible Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout. Voilà pourquoi la presse boche continue à « crâner » tandis que, à Washington, le comte Bernstorff condescend à des allures de bon garçon prêt à tous les accommodements dans l'intérêt de la paix et de l'humanité...

Les détails de la manœuvre, comme la manœuvre elle-même, sont bien dans la manière allemande. Mais heureusement les Alliés sont en garde. On peut être assuré qu'aucun d'eux n'acceptera de se laisser duper.

CAMILLE FERDY.

874e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 22 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Action d'artillerie, assez vive dans la région de Louvemont (rive droite de la Meuse), pendant une partie de la nuit.

Partout ailleurs, rien à signaler.

ARMÉE D'ORIENT

Combats de patrouilles sur le front de la Strouma.

La lutte d'artillerie continue dans la région au nord de Monastir.

LES ETATS-UNIS ET LA PAIX

Une Intervention du Président Wilson

LA NOTE AMÉRICAINE AUX BELLIGÉRANTS

Paris, 22 Décembre.

L'ambassadeur des Etats-Unis a remis, hier, au ministère des Affaires étrangères, la note dont le texte suit :

Le président des Etats-Unis m'a chargé de suggérer au gouvernement français un plan d'action touchant la présente guerre. Il espère que le gouvernement français prendra en considération comme suggéré, dans l'esprit le plus amical, et comme venant, non seulement d'un ami, mais aussi d'un représentant d'une nation neutre dont les intérêts ont été sérieusement affectés par la guerre et dont le souci pour sa terminaison rapide résulte d'une nécessité manifeste de déterminer les moyens de sauvegarder pour le mieux les dits intérêts si la guerre doit continuer.

LA RECHERCHE DE LA PAIX

Voici longtemps que le président a pensé à faire la suggestion que je suis chargé de présenter. M. Wilson est quelque peu embarrassé pour l'offrir dans le moment présent, parce qu'elle peut sembler aujourd'hui

M. WILSON

avoir été hâtée par les récentes ouvertures des puissances centrales. En fait, elle n'est associée d'aucune manière avec elles dans son origine et le président en aurait retardé l'offre jusqu'à ce que les ouvertures des puissances centrales aient reçu une réponse, si ce n'était le fait que sa suggestion touche aussi à la question de la paix et peut être mieux examinée en relation avec d'autres propositions qui ont le même objet. Le président ne peut que demander que sa suggestion soit jugée sur ses propres mérites et comme si elle avait été faite en d'autres circonstances.

Le président suggère qu'une occasion rapprochée soit recherchée pour demander, à toutes les nations actuellement en guerre, une déclaration publique de leurs vues respectives quant aux conditions auxquelles la guerre pourrait être terminée et aux arrangements qui seraient considérés comme satisfaisants en tant que constituant des garanties contre le retour ou le déchaînement d'un conflit similaire dans l'avenir, de façon à pouvoir comparer ensemble en toute franchise leurs déclarations.

POUR GARANTIR L'AVENIR

M. Wilson est indifférent quant aux moyens de réaliser ce qui précède. Il serait heureux lui-même d'aider à son accomplissement ou même de prendre l'initiative à cet égard de quelque façon qui puisse paraître acceptable ; mais il n'a pas le désir de fixer la méthode ni les moyens. Toute manière de procéder lui paraîtra acceptable, pourvu que le grand but qu'il poursuit soit atteint. Il prend la liberté d'appeler l'attention sur le fait que les objets que les hommes d'Etat des belligérants des deux côtés ont en vue dans cette guerre sont virtuellement les mêmes conformément aux déclarations qu'ils ont faites en termes généreux à leurs propres peuples et au monde.

De chaque côté, on a désiré rendre les droits et privilèges des peuples faibles, aussi assurés contre les agressions ou dénis de justice dans l'avenir que les droits et privilèges des Etats grands et puissants, actuellement en guerre. Tous désirent être garantis dans l'avenir, ainsi que tous les autres peuples et nations, contre le retour de guerres semblables à celle-ci et contre l'oppression ou les interventions égoïstes de toutes sortes.

Chacun se défierait de la formation de toute espèce de ligue navale nouvelle pour maintenir une balance incertaine de pouvoir au milieu de suspicions multipliées ; mais chacun est prêt à considérer la formation d'une ligue des nations pour assurer la paix et la justice à travers le monde entier.

Avant que le but final puisse cependant être rempli, chacun considère d'abord comme nécessaire de régler les fins de la présente guerre dans des termes qui sauvegarderont d'une manière certaine l'indépendance, l'intégrité territoriale et la liberté politique et économique des nations impliquées.

Dans les mesures à prendre pour assurer la paix future du monde, le peuple et le gouvernement des Etats-Unis sont intéressés d'une manière aussi vitale et aussi directe que les gouvernements actuellement en guerre ; en outre, leur intérêt dans les moyens à adopter pour libérer dans le monde les peuples plus petits et plus faibles du péril de l'injustice et de la violence est aussi fort que celui de tout autre peuple ou gouvernement. Ils sont prêts et même impatients de coopérer à l'accomplissement de ces fins, lorsque la guerre sera finie et cela avec toute l'influence et les ressources dont ils disposent, mais il faut d'abord que la guerre prenne fin.

L'INTENTION GENEREUSE DES ETATS-UNIS

Quant aux conditions auxquelles cela est possible, les Etats-Unis n'ont pas la liberté de les suggérer, mais le président Wilson a le sentiment que c'est son droit et son devoir de faire ressortir l'intérêt profond de l'union à sa terminaison de peur qu'il ne soit alors trop tard pour accomplir les choses plus grandes qui dépendent de cette terminaison, de peur que la situation des nations neutres, aujourd'hui extrêmement dure à supporter, ne soit rendue totalement intolérable et surtout de peur qu'il ne soit fait à la civilisation elle-même un tort qui ne puisse jamais être racheté ou réparé.

Le président se sent, par suite, autorisé à suggérer une occasion immédiate pour faire la comparaison de vues concernant les conditions qui doivent précéder ces arrangements ultimes pour la paix du monde que tous désirent et dans lesquelles les nations neutres, aussi bien que les belligérantes, ont leur responsabilité. Si la lutte doit continuer vers des fins indéfinies par une lente agonie jusqu'à ce que l'un ou l'autre des groupes belligérants soit épuisé, si des millions et des millions de vies humaines doivent continuer à être offertes en holocauste jusqu'à ce que l'un des deux groupes n'en ait plus à offrir, si des ressentiments doivent être suscités qui ne puissent jamais être apaisés et si des désespoirs doivent être engendrés dont on ne puisse se remettre, les espoirs de paix et d'un concert de bonnes volontés des peuples libres seront vains et irréalisables.

La vie du monde entier a été profondément affectée. Chaque partie de la grande famille humaine a senti le poids et la terreur d'un conflit armé sans précédent. Aucune des nations du monde civilisé ne peut se dire à l'abri de son influence ou à l'abri des lignes de feu contre les troubles qui en sont la conséquences et cependant l'objet concret pour lequel il a été engagé n'a jamais été clairement énoncé.

LES CONDITIONS DES BELLIGERANTS

Les dirigeants des différents belligérants ont, comme il a été dit, énoncé ces buts en termes généraux ; mais formulés en termes généraux, ces objets paraissent les mêmes des deux côtés. Jusqu'à présent, les porte-paroles autorisés de chaque côté n'ont jamais confessé les buts précis qui, s'ils étaient réalisés, les convaincraient, ainsi que leurs peuples, que la guerre a atteint sa fin. Le monde en a été réduit à des conjectures quant au résultat définitif, aux échanges actuels de garanties, aux modifications et aux réajustements territoriaux, au degré même des succès militaires qui amèneraient la guerre à prendre fin. Il peut se faire que la paix soit plus proche que nous ne croyons, que les conditions sur lesquelles les belligérants, d'un côté ou de l'autre, se croiraient obligés d'insister, ne soient pas aussi inconciliables qu'on a pu la craindre, qu'un échange de vues puisse au moins préparer les voies à une conférence et faire de la concorde permanente des nations un espoir de l'avenir immédiat et rendre immédiatement praticable une entente entre les nations.

Le président Wilson ne propose pas la paix, il n'offre même pas une médiation, il propose seulement que des sondages soient effectués afin que nous puissions apprendre, les neutres comme les belligérants, à quelle distance peut se trouver encore le havre de paix vers lequel toute l'humanité tend dans une aspiration intense et croissante.

Il croit que l'esprit dans lequel il parle et le but qu'il poursuit seront entendus par tous les intéressés, et il exprime en toute confiance son espoir d'une réponse qui apportera une nouvelle clarté dans les affaires du monde.

L'émotion en Amérique

New-York, 22 Décembre.

Après la publication de la note de M. Wilson, tout le marché reste faible.

La déclaration de M. Lansing a provoqué de nouvelles liquidations de titres.

Les valeurs ont continué à baisser pendant toute la journée, avec seulement quelques reprises.

Les ventes totales s'élèvent à trois millions de titres, ce qui constitue le record depuis le « corner » du Noschern Pacific de 1901.

Le coton, pour les mêmes raisons, diminua de près de 150 points, du plus haut cours et clôtura sur les cours les plus bas.

Seul, sur le marché, le froment devint plus ferme dans l'après-midi, sur de nouvelles et énormes exportations.

Washington, 22 Décembre.

Aucun ambassadeur ne savait que M. Wilson se proposait d'envoyer une note aux puissances belligérantes et ce fut une surprise générale à Washington lorsqu'on apprit le fait, par la déclaration de M. Lansing.

Plus tard dans la soirée, après avoir conféré avec M. Wilson, M. Lansing publiait une autre déclaration destinée à préciser qu'il n'était pas question, pour les Etats-Unis, de modifier leur politique de neutralité.

Déclarations de M. Lansing

Washington, 22 Décembre.

M. Lansing a fait la déclaration suivante :

En envoyant notre note nous n'avons pas songé à nos intérêts matériels, mais nos droits étaient de plus en plus mis en jeu du fait des deux groupes de belligérants, en sorte que la situation devenait pour nous de plus en plus critique, autrement dit nous nous trouvons *de plus en plus près de la guerre*. Nous avons donc le droit de savoir exactement le but que chaque belligérant cherche à atteindre afin que nous puissions régler notre conduite future.

Nous n'avons sondé aucune nation, nous n'avons pris en considération ni les ouvertures de l'Allemagne, ni le discours de M. Lloyd George, lorsque nous avons rédigé la note. Les ouvertures allemandes n'ont fait que retarder notre note de quelques jours. La difficulté pour le président Wilson était que cette note ne pût être interprétée comme un mouvement en faveur de la paix et une aide aux ouvertures de l'Allemagne. M. Wilson dément formellement dans la note qu'il en soit ainsi.

Le but des Etats-Unis

New-York, 22 Décembre.

La déclaration faite par M. Lansing aux journalistes américains pour expliquer la portée de la note du président Wilson aux belligérants a produit une grande impression. Les journaux ont imprimé en gros caractères la phrase où le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères a dit que les Etats-Unis sont de plus en plus près de la guerre.

M. Lansing a dicté lui-même sa déclaration. Il a ajouté qu'il était conscient de la gravité de son langage mais qu'il le tenait pour éviter tout commentaire erroné de la part de certains belligérants.

Le secrétaire d'Etat a ajouté que l'unique motif qui a poussé le président à rédiger sa note est sa préoccupation de conserver la paix à l'Amérique ; ce motif était d'une telle urgence que le président ne pouvait pas attendre et qu'il était obligé d'adresser sa note aux belligérants en démentant qu'elle eût aucun rapport avec la proposition allemande.

En raison de l'émotion provoquée par sa première déclaration et pour éviter toute interprétation erronée, M. Lansing a précisé dans une seconde déclaration que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de modifier leur politique de stricte neutralité.

Washington, 22 Décembre.

M. Lansing, par des explications complémentaires, a annoncé que sa première déclaration était motivée par l'intérêt très direct que les Etats-Unis comme puissance neutre peuvent avoir en ce qui concerne les conditions que les belligérants pourraient avoir l'intention de poser.

M. Lansing a fait ressortir que cette première déclaration ne signifie pas que le gouvernement américain ait l'intention de modifier aucunement la politique de neutralité qu'il a poursuivie strictement malgré les difficultés croissantes. M. Lansing regrette qu'une interprétation différente ait pu être donnée à ses paroles.

PROPOS DE GUERRE

Pensée réconfortante

Je viens de lire quatre lignes, quatre lignes qui m'ont ravi, littéralement ravi.

J'ai lu que le professeur Gentil, de la Sorbonne, à la suite d'une étude approfondie, était en mesure d'affirmer que les réserves houillères du monde entier se chiffrent par sept millions cinq cent milliards de tonnes de charbon à extraire.

La consommation annuelle étant de 1 milliard de tonnes environ, nous avons de quoi nous chauffer pendant 7.500 ans.

Sept mille cinq cents ans ! Mais alors, que nous chantait-on avant la guerre et même depuis, avec l'épuisement des mines de charbon ? A entendre les alarmistes, nous étions au bout, les mines anglaises étant sur le point de dire leur dernier mot, les mines allemandes et belges ne devant pas tarder, elles aussi, à être frappées d'aphonie.

Le danger était, paraît-il, si pressant qu'on recherchait déjà un moyen de caléfaction pour les navires à vapeur, grands dévorateurs de houille, à défaut de quoi nous serions obligés d'en revenir à la navigation à voile, comme au temps du bailli de Suffren.

Et voilà que le professeur Gentil nous rend l'espoir en quatre lignes. Nous avons du charbon sur la planche, nous en avons pour 7.500 ans. C'est-à-dire que même si nous nous chauffions du matin au soir et du soir au matin avec de la houille, nous ne verrions pas le bout de nos réserves, vivrions-nous aussi longtemps que Mathusalem qui détient, avec 969 ans, le record de la longévité.

Mais alors, direz-vous, d'où vient que, avec une telle provision, nous soyions à court du précieux combustible au point de nous rationner comme un gouvernement plein de prévoyance est en train de le faire ? Cela est assez malaisé à expliquer et il faudrait deux ou trois fois la place de ce journal pour vous en donner une faible idée.

Mais qu'importe ces misérables contingences ! Nous n'avons pas de charbon pour faire bouillir notre marmite ? La belle affaire ! Nous en avons pour 7 millions 500 milliards de tonnes en réserve ; que cette consolante pensée nous tienne chaud.

L'autre jour, à Paris, une vieille femme a été trouvée morte de misère sur sa paillasse qui dissimulait 130.000 francs en billets de banque. Puisse l'exemple de cette femme nous réconforter... On n'est pauvre que si l'on croit qu'on l'est.

ANDRE NEGIS

Toulouse va élever un buste à Jaurès

Toulouse, 22 Décembre.

Le Conseil municipal de Toulouse vient de voter 3.500 francs pour l'érection d'un buste en marbre à Jean Jaurès. Ce buste sera exécuté par le statuaire M. Pech. Le Conseil municipal demandera à l'Etat de contribuer pour la moitié de la dépense. Le maire salua ensuite respectueusement la mémoire de M. Antonin Mercié et adressa à la famille du grand sculpteur l'expression de ses regrets.

L'Allemagne va-t-elle violer la neutralité de la Suisse ?

Paris, 22 Décembre.

De Civrieux, dans le *Matin*, parlant de la neutralité de la Suisse, dit que depuis que l'Allemagne a forfait à l'honneur en violant la Belgique, l'éventualité de la violation de la Suisse a été plusieurs fois envisagée. Le dédain avec lequel sont envisagées leurs ouvertures de paix peut inciter nos ennemis à des mesures extrêmes depuis longtemps caressées.

Le colonel Driant, quelque temps avant sa mort, disait tenir d'une personnalité étrangère sûre que l'état-major allemand avait établi le plan d'une vaste opération offensive vers la vallée de la Saône, le Creusot, la région lyonnaise. Le prélude de cette opération devait être marqué par la prise de Verdun. L'échec allemand à Verdun a pu modifier les intentions stratégiques allemandes, mais elle peut toujours viser les mêmes objectifs.

Aucune invraisemblance ne s'oppose à ce qu'il tente un mouvement d'aile gauche sur territoire helvétique sur une centaine de kilomètres, c'est-à-dire moins de quatre fortes étapes de Bâle à Pontarlier. Actuellement, nous ne devons pas douter que la seule hésitation de nos adversaires résidera dans la question d'opportunité et de l'intérêt plus ou moins certain de la manœuvre pour la réussite de leurs desseins.

Or, cet intérêt est d'autant plus grand qu'une surprise militaire frapperait et la Suisse loyale et la France saisie au dépourvu sur un nouveau théâtre. Aussi, à tout hasard, n'est-il pas superflu pour nos voisins et amis comme pour nous-mêmes, de scruter les machinations ténébreuses sans cesse en bouillonnement aux cerveaux des Teutons.

HINDENBURG DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

Zurich, 22 Décembre.

L'école des vétérinaires de Hambourg a conféré au maréchal de Hindenburg le titre de docteur vétérinaire *honoris causa*.

IL Y A UN AN

Jeudi 23 Décembre

Le bombardement des ouvrages et des cantonnements ennemis dans le secteur d'Apremont, au sud-est de Saint-Mihiel, s'est poursuivi très avant dans la soirée; il a donné d'excellents résultats.

Des déserteurs bulgares affirment qu'au cours du combat de Valandovo, les Bulgares ont exposé au feu de l'artillerie française 60 prisonniers serbes, qui ont tous été tués par les obus français.

Pendant la retraite de l'armée serbe, les Autrichiens et les Bulgares ont armé les musulmans qu'ils ont rencontrés dans les nouvelles provinces et les ont excités contre la population paisible. Il s'ensuivit de nombreux massacres, des excès de toutes sortes et des cruautés sans précédents.

LA GUERRE

Les Tergiversations du Roi de Grèce

UN SUCCES RUSSE DANS LE CAUCASE

Paris, 22 Décembre.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire, navale et diplomatique.

LE COMMANDEMENT DES ARMÉES

Paris, 22 Décembre.

Dès l'arrivée à Paris du général Lyautey, les modifications en instance, notamment dans le commandement des trois groupes d'armées, seront effectuées. On pourvoira également aux vacances produites dans les armées par le départ des généraux Nivelle et Gouraud sur les rives de la Meuse.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 22 Décembre.

Voici un nouveau coup de théâtre. L'Amérique élève la voix. Elle veut connaître les buts de guerre des deux groupes de belligérants. L'événement est d'importance. Il comporte d'abord la nécessité absolue d'en finir avec la guerre de couloirs dans les assemblées et avec les discussions qui paralysent le gouvernement.

Le Parlement doit pouvoir contrôler. Le gouvernement doit pouvoir agir. Si la manière dont le contrôle est exercé empêche l'action, c'est le Parlement qui encaissera les responsabilités qui se dessinent menaçantes à l'horizon. Ou bien le Parlement ne veut pas du gouvernement et alors doit le renverser, ou bien il ne le renverse pas et alors il doit le soutenir, le fortifier, l'aider tout en se redressant, si c'est nécessaire. Mais la situation politique ne peut se prolonger sans péril.

Avec les séances secrètes de la Chambre, la modification du ministère qui en a été la conséquence, puis avec les séances secrètes du Sénat, le gouvernement ne peut pas s'occuper des affaires de la France. Or, ce sont celles-là seules qui importent.

Le gouvernement américain déclare que les intérêts de la grande République sont lésés par la guerre des deux côtés. Il veut savoir où on va, ce qu'on veut. Les Alliés n'auront aucun embarras à répondre. Ils doivent affirmer hautement, résolument leur volonté : des réparations, des restitutions et des garanties pour l'avenir, voilà leur but ; il est l'expression de ce que nous devons aux morts et aux générations de demain.

Il faut répéter que nous avons été assaillis, alors que nous n'étions pas prêts à la guerre, que nous ne voulions pas. Il faut rappeler le caractère atroce, criminel que l'Allemagne a donné à cette guerre, qu'il rêvait fraîche et joyeuse. Il faut que nous montrions que nous ne pouvons pas tolérer au milieu de l'Europe une puissance qui serait incompatible avec le maintien de la paix et que, à cet égard, nous ne voulons plus nous en rapporter ni à la parole ni à la signature de ceux pour lesquels les traités sont des chiffons de papier.

Disons à l'Amérique, afin que par celle-ci le peuple allemand en soit informé, que nous voulons traiter avec lui, mais jamais avec un Hohenzollern, et donnons-en les raisons. Le peuple allemand comprendra alors peut-être ce que la folie de son souverain lui a coûté et risque de lui coûter encore. Et avec tout cela demeurons inébranlables dans notre volonté de vaincre, de résister au poison mortel que ces tentatives risquent d'infiltrer dans l'âme française.

Unissons-nous plus que jamais, c'est nécessaire. Trêve à nos discussions. Soyons attentifs et soyons prudents.

MARIUS RICHARD

LA GUERRE EN ORIENT

Les Evénements de Grèce

La situation à Athènes est inquiétante

Londres, 22 Décembre.

On mande de Syra au *Times* que la situation à Athènes est obscure. La population est alternativement incertaine et belliqueuse. Les ministres alliés sont toujours au Pirée. Le blocus commence a produire ses effets. Quelques vénizélistes ont été relaxés, d'autres ont été arrêtés. La presse attaque violemment les Alliés. La question des réservistes reste à résoudre.

L'attitude du roi de Grèce

Londres, 22 Décembre.

En attendant le développement final de l'action précise et décisive annoncée par M. Lloyd George à l'égard de la Grèce et qui va donner « furieusement à penser » au gouvernement d'Athènes, le roi Constantin paraît adopter, une fois de plus, une attitude de défi arrogant. Il a eu l'audace étonnante de menacer de suspendre le mouvement de ses troupes de Thessalie en Péloponèse à moins que les îles occupées par les vénizélistes sous la protection des Alliés lui soient rendues. La demande de restitution de ces îles a été faite dans une note remise mardi aux ministres de l'Entente.

On peut tenir pour certain, dit le Daily Telegraph, *que le roi Constantin n'aurait pas tenté sa demande insolente s'il avait connu les déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des Communes à cette même date de mardi. Les Alliés ne tiendront, bien entendu, aucun compte des prétentions du roi, attendu que les îles se sont ralliées de leur propre volonté au gouvernement de Salonique.*

Nouvelle fourberie de Constantin

Londres, 22 Décembre.

Le gouvernement d'Athènes, en prévision de la note de l'Entente demandant satisfaction pour les événements du 1er décembre, a adressé aux légations grecques un récit de ces événements qui prétend rejeter les responsabilités sur les Alliés.

Cette note devra être communiquée aux gouvernements de l'Entente.

Sur le front de Macédoine

L'activité de nos aviateurs

Athènes, 22 Décembre.

On mande de Larissa qu'un aéroplane allemand a survolé Ekaterini ; les avions français ont poursuivi l'aéroplane.

Salonique, 22 Décembre.

Dans la journée du 18, une de nos escadrilles a bombardé les gares de Gradsko et de Velès.

En Egypte

Londres, 22 Décembre. (Officiel).

La ville égyptienne d'El-Arish qui est restée deux ans entre les mains de l'ennemi a été occupée par nos troupes le 21 décembre.

L'Intervention du Président Wilson

La note de M. Wilson est remise aux neutres

Madrid, 21 Décembre. *(Retardée en transmission.)*

L'ambassadeur d'Espagne aux Etats-Unis a télégraphié au ministre d'Etat que le chargé d'affaires des Etats-Unis à Madrid lui remettra, d'ordre du Cabinet de Washington, la note que les Etats-Unis adresse aux nations belligérantes et neutres.

Au Parlement anglais

Londres, 22 Décembre.

A la Chambre des Communes, un député demande si le gouvernement est à même de faire une déclaration au sujet de la note de M. Wilson. M. Bonar Law répond : « C'est là une question qui ne peut être envisagée que de concert avec nos alliés. Il est donc absolument impossible de faire une déclaration quelconque pour le moment ».

La presse anglaise

Londres, 22 Décembre. *(Retardée en transmission.)*

Le *Times* dit que les Alliés considèreront la note de M. Wilson comme le président Lincoln considéra toute intervention européenne lors de la guerre de sécession.

Nous apprécions les vues humanitaires de M. Wilson, ajoute le *Times*, mais nous voulons obtenir une paix durable. Négocier avec l'agresseur se posant en vainqueur serait un crime envers nos morts, envers les générations futures. Nous ne pouvons donc pas écouter les suggestions de M. Wilson.

Le *Morning Post* écrit :

Nous croyions que les Américains comprenaient pourquoi nous combattons. Si l'Angleterre, comme les Etats-Unis, était restée neutre, l'Allemagne ayant subjugé l'Europe, se serait tournée contre l'Amérique. Nous luttons pour notre existence mais nous luttons aussi pour l'existence des libertés du reste du monde. Seule, la défaite de l'Allemagne peut garantir l'Europe contre une nouvelle agression. Nous voulons que la question soit définitivement réglée pour que nos enfants n'aient plus à combattre.

La presse française

Le *Temps* écrit au sujet de la note des Etats-Unis :

La guerre nous a été imposée par un peuple avide de conquêtes ; et maintenant nous voulons la victoire qui, seule, créera la paix durable. Nous voulons la victoire qui, en interdisant le retour de l'agression, écartera de nous et des neutres les horreurs que nous subissons et dont le contre-coup les atteint.

Dans cette résolution ferme, affirmée par tous les gouvernements de l'Entente, à la tribune de tous ses Parlements, l'Amérique trouve la seule garantie valable de ses aspirations pacifiques. Elle ne peut la trouver dans la parole allemande, tant de fois violée. Tout appui, même moral, donné présentement à l'Allemagne n'aurait d'autre résultat que d'aider celle-ci à se soustraire par la diplomatie aux responsabilités de la guerre et de réserver pour l'avenir sa liberté d'agression. Ce n'est pas cela, de toute évidence, que souhaite le Cabinet de Washington, et aucun doute n'entre dans nos esprits au sujet de ses intentions.

Mais les intentions ne sont pas tout et il faut prévoir les conséquences. C'est cette prévision éclairée par l'étude des faits, fondée sur l'étude des droits, que le peuple français attend du peuple américain, comme il y a plus d'un siècle, le peuple américain l'attendit et l'obtint du peuple français.

Les Propositions de Paix

L'Allemagne est prête à préciser ses offres

Washington, 22 Décembre.

Le comte Bernstorff a dit hier qu'il avait des motifs de croire que l'Allemagne et ses Alliés enverront très prochainement à l'Entente une autre note où ils offriront de faire connaître très volontiers les détails de leurs propositions dans une conférence de représentants de tous les belligérants.

Bien que ne voulant pas préciser ces conditions avant cette conférence, a ajouté le comte Bernstorff, la communication énoncera en termes généraux les principes sur lesquels les Empires centraux baseront leurs négociations de paix.

Néanmoins, les Alliés teutons affirmeront leur consentement à discuter la question touchant les réparations à accorder et le désarmement. L'Allemagne, quoique anxieuse de discuter de ces réparations, demandera à ce sujet que la réciprocité soit admise.

L'ambassadeur a affirmé que son gouvernement acceptera d'indemniser la Belgique des dommages causés chez elle par les troupes allemandes, si, de son côté, la Russie accepte de dédommager l'Allemagne des dégâts causés en Prusse orientale par les armées du tsar.

Les Projets de Loi intéressant la Défense nationale

LA NOUVELLE REGLEMENTATION DE LA CHAMBRE

Paris, 22 Décembre.

M. Klotz a déposé aujourd'hui devant la Commission du règlement le projet de procédure exceptionnelle concernant les projets intéressant la Défense nationale. En voici les grandes lignes :

Dans le cas de guerre étrangère, le gouvernement peut faire suivre le dépôt d'un projet de loi de la déclaration formelle que le vote rapide de ce projet est exigé par les nécessités de la Défense nationale. La discussion d'extrême urgence doit être immédiate. La Chambre statue séance tenante et sans débats sur la demande du gouvernement. Le projet de loi doit être rapporté dans un délai ne dépassant pas cinq jours francs après lecture dudit projet. Aucune autre Commission que la Commission du Budget s'il y a lieu ne peut être appelée à donner son avis.

Le débat du projet est inscrit de plein droit en tête de l'ordre du jour le lendemain de la distribution lors même que la séance devrait tomber un dimanche ou un jour férié. Dans la discussion générale, le président prononce la clôture d'office dès que deux orateurs en sens contraire et le rapporteur ont été entendus.

L'intervention du gouvernement fait obstacle à la clôture et ouvre le droit de réponse. Aucun amendement ne peut être présenté après le dépôt du rapport ; indépendamment du président de la Commission et du rapporteur il ne peut être entendu sur chaque article que deux orateurs en sens contraire. Après le vote des articles d'un projet de Défense nationale, qui a obtenu le bénéfice de l'extrême urgence ou de la discussion immédiate, il ne peut être présenté de considérations générales sur l'ensemble.

L'Italie en Guerre

Pola attaqué par des hydravions

Rome, 22 Décembre.

Communiqué du ministère de la Marine :

Une de nos sections d'hydravions a lancé, aujourd'hui, des bombes sur les établissements militaires et sur les navires de guerre mouillés dans le port de Pola.

Malgré un feu violent des batteries anti-aériennes et une tentative d'attaque de la part des avions ennemis, nos hydravions sont rentrés indemnes à leur base.

La Journée Parlementaire

Le Sénat en Comité secret

Paris, 22 Décembre.

La quatrième séance du Comité secret est ouverte à 2 heures 5, sous la présidence de M. Saint-Germain.

La quatrième séance du Comité secret est levée à 7 heures 35 et renvoyée à demain, 2 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 22 Décembre.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Deschanel.**

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'ouverture de crédits sur l'exercice 1916 s'élevant à 5.718.675 francs. Le projet de crédits sur l'exercice 1916 est adopté. La Chambre adopte le projet de loi adopté par la Chambre, adopté avec modification par le Sénat, ratifiant le décret du 14 août 1914, qui a autorisé les gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies à prendre les mesures nécessaires en vue de prévenir l'accaparement des denrées de première nécessité indispensables à l'alimentation et à fixer le prix maximum auquel ces denrées pourront être vendues.

La Chambre adopte le projet de loi portant prorogation au privilège des banques coloniales et des statuts des dites banques.

Les nouveaux impôts

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de douzièmes provisoires pour 1917. Le président met en discussion l'article 5 *bis* qui a été réservé. Il donne lecture du nouveau texte proposé pour cet article, qui institue la taxe de guerre sur tous les Français appartenant à une classe mobilisable et qui ne sont pas mobilisés, soit qu'ils sont exemptés, réformés, classés dans les services auxiliaires et non appelés, mis en sursis d'appel. Cette taxe de guerre serait composée d'un droit fixe de 12 francs et d'un droit égal à 25 % de l'impôt sur le revenu payé par l'intéressé. Seront exemptés de l'impôt les indigents, les pères de famille ayant quatre enfants ou un fils tué ou deux fils mobilisés. Les auteurs des amendements à cet article, MM. Rameil, Lefas, se déclarent satisfaits par ce texte.

M. Métin. — Les hommes atteints par l'impôt le seront d'une façon proportionnelle à leurs moyens seuls. Seront frappés par l'impôt ceux qui appartiennent à des classes mobilisables et non mobilisées.

Répondant à M. Ringuier, **M. Raoul Péret** déclare que les hommes du service auxiliaire libérés à la suite de blessures ou maladies contractées au service ne seront pas atteints par l'impôt. (Applaudissements.)

M. Mayeras trouve excessif le droit fixe demandé aux ouvriers d'usine qui souvent n'ont que des salaires minimes.

M. Raoul Péret. — Douze francs par an, moins d'un sou par jour. Les ouvriers qui sont à l'abri voudront payer cette contribution. (Applaudissements.)

M. Vincent Auriol demande la disjonction. Il sera injuste, dit-il, de frapper de malheureux infirmes, alors que des officiers mobilisables à l'intérieur toucheront de gros traitements. (Applaudissements à l'Extrême Gauche.)

M. Bouveri. — Les mineurs de ma région font déjà un effort volontaire; va-t-on leur demander une autre contribution ?

L'amendement Bedouce est finalement repoussé.

Après des observations de MM. Louis Simonet et Goniaux, M. Deschanel met aux voix une disjonction de l'article 5 *bis*. La disjonction est repoussée.

M. Deschanel donne lecture de l'article.

M. Bedouce propose un paragraphe additionnel frappant de la taxe les mobilisés affectés à des services publics ou privés, placés en dehors de la zone des armées.

M. Locquin défend un amendement tendant à ce que les hommes des classes 87, 88 et 89 soient exemptés de la taxe. Cet amendement, combattu par le gouvernement et la Commission, est repoussé à mains levées.

La Chambre vote, à mains levées, un amendement de M. Paul Laffont, exonérant complètement de la taxe le père de famille ayant un fils mobilisé et que la Commission n'exonérait qu'à demi.

M. Ringuier propose l'exonération pour les hommes dont les familles touchent l'allocation militaire. Cet amendement, combattu par le gouvernement et la Commission, est repoussé à mains levées.

M. Goude. — Le texte atteint-il les engagés spéciaux qui ont contracté une assurance contre les tranchées ?

M. Raoul Péret. — Ce sont des mobilisés, nous ne pouvons les taxer.

M. Goude. — Voilà l'injustice.

La Chambre adopte à mains levées un amendement de M. Lefas ainsi conçu : « La liste des personnes dispensées sera affichée dans chaque Mairie ».

L'ensemble de l'article 5 bis est voté à mains levées, après nouvelle protestation de **M. Bedouce** qui s'écrie : On vote dans les ténèbres.

M. Deschanel donne lecture de l'article 13 (taxe sur les eaux minérales, 0,02 centimes par litre).

M. Augagneur. — Vous allez donner un bénéfice de 0,03 centimes au marchand, parce que le consommateur sera appelé à payer 0,05 centimes. Supprimez cette taxe de 0,02 centimes ou portez-la à 0,05 centimes. (Applaudissements).

Satisfaction est donnée à **M. Augagneur.**

L'article 13 est adopté à mains levées.

La Chambre adopte les articles 16 et 17 qui avaient été réservés.

M. Ernest Lafont voulant défendre un amendement interdisant la mise en vente et la consommation de l'alcool, **M. Ribot** fait observer que la Chambre ne peut aborder un tel débat qui exigerait plusieurs séances et soulèverait les questions les plus complexes, telles que la suppression du bouillage de cru. Il demande qu'il n'y ait pas pour l'alcool un régime de droit et un régime de tolérance. Il critique le régime des décrets qui a réglé depuis quelque temps la question de l'importation de l'alcool et demande que les alcools d'importation soient réservés aux usages industriels.

Après une observation de **M. de la Trémoille** et à la demande du ministre des Finances, **M. Lafont** retire son amendement.

M. Jobert monte à la tribune pour défendre l'amendement suivant : A partir du 1er janvier 1917 tous les mobilisés employés à n'importe quel titre dans les usines travaillant pour la Défense Nationale, recevront uniformément : 1° La solde militaire afférente à leur grade; 2° Une indemnité de vivres variable suivant les localités et fixée par l'autorité militaire; 3° Une prime à la production fixée par un règlement d'administration publique. (Applaudissements sur divers bancs).

M. Klotz. — Le ministre des Munitions étant retenu au Sénat, nous demandons à M. Jobert de réserver son amendement pour le moment où nous discuterons les articles additionnels.

M. Colliard, président de la Commission du Travail, demande à M. Jobert d'accepter le renvoi de son amendement à cette Commission.

M. Durafour parle dans le même sens.

M. Jobert. — Il y a longtemps que la question est posée, il faut qu'elle soit résolue. (Applaudissements sur divers bancs).

La clôture de la discussion est prononcée et par 312 voix contre 172, la Chambre vote la disjonction de l'amendement Jobert.

M. Deschanel met en discussion l'article 43 (le dernier du projet) qui prévoit des poursuites contre les agents qui chercheraient à percevoir les contributions directes ou indirectes autres que celles prescrites par les lois en vigueur.

Répondant à MM. Vollin et Tissier, **M. Ribot** déclare que les percepteurs n'ont pas le droit d'engager des poursuites contre les mobilisés et leur famille. (Applaudissements).

L'article 43 est adopté.

M. Renaudel, parlant sur l'ensemble du projet, lit une déclaration constatant que les finances n'ont qu'une base incertaine, le projet n'ayant pas, par exemple, poussé assez loin l'impôt sur le revenu, ni assez tiré parti des ressources nationales.

M. Renaudel termine en déclarant que son parti veut la paix organisée, et que les organisations devront être acceptées, si des bases effectives sont ouvertes. Les Alliés unis dans la guerre doivent être unis pour la paix, et puisque les Etats-Unis le demandent à nos gouvernements, faisons-leur connaître nos buts de guerre.

M. Klotz, président de la Commission du Budget, se félicite que sur 666.000.000 proposés par la Commission, la Chambre en ait voté 655, manifestant ainsi un accord complet, et, en une année, c'est plus d'un milliard que la Chambre a donné au gouvernement.

M. Ribot déclare que le monde entier, nos alliés, nos ennemis et les neutres comprendront la signification du vote des crédits.

Par 479 voix contre 3, la Chambre vote l'ensemble des crédits.

La séance est levée à 7 heures 10 et renvoyée à demain, 3 heures.

La Perte du « Suffren »

Les Allemands ont menti en annonçant qu'il avait été torpillé

Paris, 22 Décembre.

On lit dans le Temps :

La dépêche Wolff annonçant qu'un sous-marin allemand a coulé le *Suffren* n'est point une preuve que l'acte ait été accompli, car ce n'est pas la première fois qu'une dépêche officielle annonce que le cuirassé français a été coulé. En février dernier, en effet, un radiotélégramme allemand affirmait qu'il avait été détruit sur la côte de Syrie. Ce n'était pas lui, mais le croiseur *Amiral-Charner*. Les Allemands s'excusèrent de leur « erreur » en prétextant une ressemblance dans la silhouette des deux navires, ressemblance qui n'existait nullement.

Cette fois les radiotélégrammes allemands ne risquent pas à recevoir un démenti, car le *Suffren* a certainement disparu, mais que ce soit sous l'attaque d'une torpille allemande, c'est autre chose.

La dépêche Wolff dit que le cuirassé a été torpillé le 26 novembre (sans indication d'heure) à 50 milles marins dans le nord-ouest de Lisbonne, c'est-à-dire à 325 milles, en chiffres ronds, de Gibraltar, port qu'il quittait le 24 novembre.

La vitesse économique du *Suffren* était de 10 nœuds, et pour arriver au point indiqué le cuirassé aurait mis 32 à 33 heures, ce qui l'aurait amené sur le lieu du torpillage vers 24 heures dans la nuit du 25 au 26. Dans ces conditions, il aurait été torpillé de nuit. D'autre part, il est très vraisemblable qu'étant donné qu'il avait à franchir des eaux infestées de sous-marins, le navire réalisait plutôt plus de 10 nœuds que moins, et que si par hasard une avarie de moteur l'avait contraint à réduire sa vitesse, il ne l'eut pas fait sans en aviser le gouvernement par télégraphie sans fil.

L'on doit noter que, d'après le communiqué de la marine sur sa perte, on n'a reçu de lui aucune nouvelle depuis son départ de Gibraltar. Dans ces conditions, si le *Suffren* avait quitté Gibraltar dans la matinée du 24 novembre il y aurait presque certitude que le cuirassé ne se trouvait pas le 26 au point indiqué par le radiotélégramme allemand et l'avait de beaucoup dépassé. On a donc des raisons de douter que ce radiotélégramme, d'autant plus qu'il intervient alors que près de quatre semaines s'étant écoulées depuis le sinistre il est sûr aujourd'hui qu'aucun homme du *Suffren* n'a survécu, qu'aucune épave n'a surnagé, qui puisse fournir une preuve de fait contre l'affirmation de l'agence Wolff.

Le général Lyautey à Paris

Paris, 22 Décembre.

Le général Lyautey, ministre de la Guerre est arrivé à Paris, il a été reçu à la descente du train par M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat au service de santé, le général Deport, chef d'état-major; Si Kadour ben Chabrit, le colonel Hamelin, chef de la section d'Afrique ; M. de Perretti, ministre plénipotentiaire aux Affaires étrangères ; M. d'Ambert, chef du cabinet du ministre de la Guerre ; le capitaine Lefrançois du cabinet du ministre de la Guerre ; le lieutenant de Tardes, secrétaire général adjoint du protectorat ; M. Long, député de la Drôme ; M. de Margerie, directeur des affaires politiques aux Affaires étrangères ; le général Bard, chef du cabinet du général Roques ; le médecin inspecteur Simonin, etc., etc.

Le général était en civil. Il ne paraissait nullement fatigué de son voyage ; il s'est entretenu sur le quai de la gare avec les généraux et les différentes personnalités venues pour le saluer. Il est ensuite monté en automobile ; à ses côtés avait pris place le général Deport.

Le Paiement des Allocations à domicile

Paris, 22 Décembre.

Une proposition de loi tendant à payer les allocations à domicile a été déposée par M. Victor Bout et plusieurs de ses collègues. L'exposé des motifs indique que les frais de mandat seraient mis à la charge de l'Etat ainsi que ceux d'une prime de dix centimes par mandat qui serait allouée aux facteurs chargés du paiement à domicile. Voici l'article unique de la loi : « Le montant des allocations et majorations dues aux familles des mobilisés sera payé au domicile des bénéficiaires. »

A travers les Journaux

Paris, 22 Décembre.

La Victoire. — La clôture. — De M. Gustave Hervé :

Si la majorité trouve que le remaniement ministériel ne lui offre pas suffisamment de garanties pour l'avenir, si elle trouve que le remplacement de Sembat par Herriot et son sous-secrétaire d'Etat, l'ingénieur Claveille, que l'adjonction de l'industriel Loucheur à Albert Thomas, comme coadjuteur, sont des modifications insignifiantes ; si elle estime que l'arrivée de Lyautey au ministère de la Guerre, la nomination d'un nouveau commandant en chef sur notre front et d'un nouvel amiralissime n'indiquent pas la volonté de changer de méthodes dans la direction de la guerre et dans l'administration de l'armée, alors qu'elle renverse le ministère.

Elle veut Clemenceau ? Va pour Clemenceau ! Painlevé ? Va pour le pape !

Mais si, tenant compte des difficultés qu'a rencontrées l'ancien ministère Briand, lui trouvant des circonstances atténuantes ou des ex[illegible]tions suffisantes à toutes ses fautes ou ses [illegible], la majorité du Sénat et de la Chambr[illegible]orde quand même sa confiance à la suite [illegible]niement, alors que la minorité ren[illegible]iffes et cesse une opposition qui, en se[illegible]ant constituerait un véritable sabotage de [illegible]éfense nationale ; qu'elle laisse le pays juger à [illegible] actes et à ses résultats la nouvelle combinaison [illegible]riand-Thomas-Herriot-Lyautey.

Nous délibérons et l'ennemi, après avoir pris Bucarest, accentue sa menace contre Odessa. Nous délibérons, et Falkenhayn détache ses divisions contre notre armée de Salonique.

Les Allemands, avec leur esprit méthodique, leur discipline admirable, organisent la mobilisation civile et, pendant ce temps, nous faisons des palabres !

L'Homme Enchaîné. — Des prévisions, des préparations, de M. Clémenceau :

L'Allemagne, qui a un gouvernement, fait la mobilisation civile. Ce gouvernement est sans scrupules d'humanité et parfaitement odieux, mais c'est un gouvernement d'action et il agit.

Tandis qu'on lui a ouvert à plaisir les greniers de la Roumanie, la guerre sous-marine poussée jusqu'à des extrémités imprévues, tente de retourner contre nous le terrible jeu du blocus. Populations déportées, prisonniers en nombre énorme aux travaux de la terre ou des industries d'usage courant, des hommes allemands se trouvent libérés par centaines de mille, les uns pour les usines de guerre, les autres pour les tranchées ou le plus formidable outillage d'artillerie, comme le dit tous les jours M. Charles Humbert, leur remettrait une force décisive si l'Entente n'y apportait une suffisante organisation des forces dont elle a trop longtemps négligé l'emploi. Tel est le problème ô vous qui n'avez en tête que de trouver admirable ce qui va se faire avant qu'on vous l'ait annoncé.

Quand on aura dépecé Paul au profit de Philippe, ou changé l'étiquette de Jean, vous vous répandrez en formules de satisfaction. Comme il n'y eut pas de leçon de Verdun, il n'y aura pas de leçon de Bucarest. Il n'y aura pas de leçon de la crise des transports. Il n'y aura que vos chants... accompagnés de la voix du canon.

Et tout cela, il faut bien le dire, parce qu'on nous a donné comme sauveurs un lot de politiciens de côterie, propres à tout, hormis à l'action, et que ces gens qui ne peuvent s'élever au-dessus des questions de personnes nous apportent chaque jour une théorie nouvelle pour justifier n'importe quoi qui permette d'écarter au jour le jour l'inévitable conclusion de l'évidence des faits.

Je sais que la bonne méthode en pareil cas est d'attribuer à ses contradicteurs les sentiments dont on est soi-même animé. On ne fait donc pas faute de nous reprocher de donner trop de poids aux considérations de personnes.

Enu ce qui me concerne, jamais je ne fus si disposé à suivre quiconque saura donner au pays par des actes au lieu d'une musique oratoire, la preuve qu'il veut résolument entrer dans la voie d'une utilisation effective de toutes nos forces nationales et de toutes les forces de l'Entente, comme il nous fut si magnifiquement annoncé avec tambours et cymbales à la conférence de Paris.

L'orchestre ou l'action, toute la différence est là. Pendant que nos chœurs de gouvernement se faisaient entendre, l'Allemagne, qui a un gouvernement, agissait. Elle développait au delà de toute mesure ses usines de guerre. Toute sa conduite de la guerre se résumait en un échelonnement de prévisions, de préparations dont nous n'avons pas encore, hélas ! constaté tous les effets. Nous n'avons pas su réagir à temps. Tout l'atteste, du front aussi bien que d'une « organisation » économique surprise en flagrant délit de désordre.

LA TAXE SUR LES SPECTACLES

On a vu que la Chambre a adopté, dans sa séance de jeudi, la taxe sur les spectacles dont le *Petit Provençal* a si souvent parlé. Il est reconnu par tout le monde qu'il vaut mieux prélever des ressources sur les plaisirs et les objets de luxe que sur les produits de première nécessité, malgré les arguments — et il y en a toujours de valables — que l'on a pu exposer.

Le ministre des Beaux-Arts a obtenu, de la Chambre, une sorte de taxe de faveur pour les théâtres subventionnés. Certes, la Comédie-Française a beaucoup d'admirateurs et d'amis et c'est là, sans doute, la raison qui lui a fait octroyer ce nouveau privilège avec l'Odéon, l'Opéra et l'Opéra-Comique.

Les cinémas, dont les bénéfices sont considérables et les frais généraux relativement peu élevées, sont taxés plus lourdement, et c'est justice.

Voici, ci-dessous, l'énumération des taxes qui seront appliquées :

Théâtres. — 0 fr. 10 par place jusqu'à 1 fr.; 0 fr. 25, de 1 fr. 05 à 8 fr.; 0 fr. 50, au-dessus de 8 francs.

Dans les théâtres subventionnés par l'Etat, aucune taxe sur les places dont le prix est inférieur à 5 francs.

Dans les théâtres subventionnés par les villes, aucune taxe sur le prix inférieur à 3 fr.

Music-halls. — 0 fr. 20 par place jusqu'à 1 fr. 50 ; 0 fr. 40, de 1 fr. 55 à 4 fr. ; 0 fr. 60, de 4 fr. 05 à 8 fr. ; 1 fr. au-dessus de 8 francs.

Cinémas. — Il sera perçu, sur les recettes brutes mensuelles des cinémas : jusqu'à 25.000 francs, 5 % ; de 25.000 à 50.000 fr., 10 % ; de 50.000 à 100.000 fr., 20 %, au-dessus de 100.000 fr., 25 %.

Des pénalités sévères seront infligées aux contrevenants, telles qu'une amende de 50 à 200 francs et paiement du quintuple des droits.

C'est depuis avant-hier jeudi que les CAVES NATIONALES ont diminué les prix de tous leurs vins (rouges, blancs ou rosés) de CINQ FRANCS par hecto.
Demander le prix courant complet dans toutes les succursales.
Téléph. 4-68, 32-08, 55-11, 55-12.

Le Midi au Feu

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée au soldat *Aillaud Henri*, du 76e régiment d'infanterie, pour les faits suivants :

« Soldat d'un dévouement à toute épreuve. S'est fait remarquer en toutes circonstances par son courage et son entrain. Blessé très grièvement le 15 octobre 1916 alors qu'il remplissait sa mission de signaleur sous un violent bombardement ».

La présente nomination comporte la Croix de guerre avec palme.

Ce jeune héros, qui est âgé de 20 ans, est le fils d'un gardien de la paix de notre ville qui compte encore quatre fils sur le front.

CITATIONS

Nous sommes heureux de publier la citation à l'ordre de la division dont vient d'être l'objet notre estimable concitoyen *M. Albert Cros.*

« Le 25 septembre 1916, ayant très brillamment conduit sa troupe à l'assaut, et blessé dès l'arrivée sur la position, a pris avant de partir, avec le plus grand calme, toutes les dispositions nécessaires pour transmettre le commandement et assurer la garde de la position conquise. »

M. le capitaine Cros était le directeur des cours de l'Ecole marseillaise de préparation militaire. Nos félicitations pour sa 2e citation à l'ordre de la division.

Signalons la citation suivante qui comporte la Croix de guerre avec étoile de bronze, dont vient d'être l'objet l'agent de la Sûreté de Marseille *Occuli Marcel*, mobilisé au 32e bataillon de chasseurs alpins : « Très bon chasseur. Belle attitude au feu, particulièrement aux combats du 24 au 28 octobre 1916. »

Nous enregistrons avec plaisir la citation à l'ordre du jour du bataillon de notre concitoyen *Giocanti Alexandre*, soldat au 32e chasseurs :

« Très brave chasseur, belle attitude au feu particulièrement aux combats du 24 au 28 octobre 1916. »

Cette citation comporte la Croix de guerre. M. Giocanti, est commis de la mairie de Marseille. Toutes nos félicitations.

M. Antoine Paradis, caporal au 312e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour du régiment dans les termes suivants :

« Sur le front depuis le début, a fait constamment son devoir et son service dans les combats et dans les tranchées de première ligne, ayant ainsi donné le plus bel exemple d'un courage remarquable, d'une endurance extraordinaire et d'une énergie incomparable ».

M. Paradis, qui vient d'être si brillamment cité et auquel nous adressons nos félicitations est employé à la Compagnie générale des Pétroles de Marseille et est en même temps le dévoué secrétaire de la Société de secours mutuels la « Lozère ». Cette citation comporte la Croix de guerre.

Le sergent-major *Fatin Jean*, du 159e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Sur le front depuis le début de la campagne a fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables aux attaques des 9 et 10 mai 1915. Très bon sous-officier. »

LES SPORTS

LE CONCOURS MILITAIRE DE L'AUTOCYCLE-CLUB

C'est demain matin, par n'importe quel temps, qu'aura lieu, à 9 heures, sur la place de la Bourse, le départ de ce grand concours, préparé avec tant de soins par les organisateurs.

Les concurrents auront d'abord à se rendre au Stand Militaire où, soi-disant attaqués par l'ennemi, ils devront tirer huit balles sur des silhouettes à 200 mètres, puis, de là, se diriger sur les localités que leur désigneront le tirage au sort.

Ajoutons qu'ils devront tous être rentrés avant midi.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Demain, en matinée, à 2 heures, *Werther*, avec Mme Isnardon; MM. Codou, Figarella, Bouxman et Mlle Michaël. On terminera par *Le Péage*, ballet. En soirée, à 8 h. 15, grande représentation de famille, à prix réduits, *Faust*, avec Mlle Arriès; MM. Fourès, Bouxman et Mlle Michaël, *La Nuit de Valpurgis*, ballet. Lundi, à 2 h. 30, *Mignon*, avec Mlles Trabaud et Chambellan; MM. Codou et Bouxman. En soirée, *Le Barbier de Séville*, avec Mlle Berthe César; MM. Figarella, Fourès et Bouxman, et *Paillasse*, avec M. Codou, Mlle Michaël, MM. Figarella, Janaur et Fourès.

LA COCARDE DE MIMI PINSON AU GYMNASE. — Ce soir, à 8 h. 30, grand gala, seconde du triomphal succès *La Cocarde de Mimi Pinson*, la ravissante opérette en 3 actes. *La Cocarde de Mimi Pinson* est représentée avec une superbe mise en scène, des décors et des costumes neufs, le grand ballet alsacien et une troupe de premier plan ainsi composée : Mlle Valentine Rauly, première chanteuse de l'Apollo de Paris; Mlles Lucette Néry et Montamat; le comique Saint-Léon.

ÇA MURMURE AUX VARIETES. — Ce soir, à 8 h. 30, continuation du grand succès *Ça Murmure*, avec le populaire et ovationné Augé, les charmantes Alice de Tender, Exiane, Parisys; une superbe mise en scène et de somptueux costumes. Location ouverte. Téléphone : 9-65.

ALCAZAR LEON DOUX. — En soirée, la grande revue locale *En Première !* dont le succès est triomphal, du meilleur auteur A. Bossy, mise en scène superbe. Les meilleurs costumes et les meilleurs artistes. Location ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Actuellement, les 10 Perezoff, Sam-Ney, Marco Belli, Devilsert, The Mop's, Trio Manetti, Villepre, les Notionals, les Del Val Tizzoni, Kitchen Roy, etc. Sur l'écran, *Sur le Turf*. Tous les jours, matinée et soirée. Fauteuils, 1 fr.; pourtour, 50 cent. Location pour les places réservées.

LA VICTOIRE EST A NOUS ! AU CHATELET-THEATRE (rue Sénac). — Ce soir, à 8 h. 30, la grande revue locale en 2 actes et 20 tableaux, avec, pour la première fois intercalée dans la revue, *La Crèche* (1er acte de la Pastorale) interprétée avec le concours de Bernardi, dans le rôle de Pistachié; Florian, du Théâtre Chave, mutilé de la guerre, dans celui du Bohémien, et toute la troupe.

Notules Marseillaises

Droit sur le Sucre

La Chambre a voté de nouvelles taxes. La nation a, certes, besoin d'argent pour satisfaire aux exigences de la guerre et chacun est prêt à tous les sacrifices. Encore peut-on souhaiter que l'on s'efforce d'équilibrer les charges et d'éviter de les faire trop lourdes aux épaules du peuple que l'augmentation des denrées accable un peu plus chaque jour.

Or, parmi les taxes nouvelles, celle à laquelle on demande le plus, est un droit sur le sucre, fixé à 40 francs les cent kilos. Nous sortons à peine d'une crise assez pénible; le sucre est à 1 fr. 40 le kilo (le double du prix ordinaire); on parle d'une augmentation possible et c'est ce moment que l'on choisit pour rétablir un droit supprimé depuis plusieurs années.

Si encore le sucre était une denrée dont on peut se priver... Mais elle est indispensable dans toutes les familles.

La Chambre a discuté la taxe sur les spectacles. C'est à peine si elle s'est attardée à examiner quelques conséquences du droit sur les sucres. On peut s'en étonner et dire que ce droit est généralement désapprouvé.

Chronique Locale

Le rapport de la Place d'hier indique que Cavaillon est consigné à la troupe pour cause d'épidémies. L'interdiction est levée par contre pour la commune de Collobrières (Var).

Boucheries départementales. — Aujourd'hui, ouverture d'une boucherie départementale, chemin de Saint-Tronc, quartier de Sainte-Marguerite.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, les établissements publics seront autorisés à fermer à 11 heures du soir, au lieu de 9 heures 30, les 23, 24, 25, 30 et 31 décembre et 1er janvier.

Ecole des Beaux-Arts. — A l'occasion des fêtes de la Noël et du 1er de l'An, l'Ecole des Beaux-Arts sera fermée du 23 décembre au 2 janvier inclus.

La rentrée s'effectuera le mercredi, 8 janvier 1917.

La vaccination. — Des séances de vaccination gratuite par le service municipal d'hygiène auront lieu ;

Dimanche matin, 24 décembre, de 9 heures à 10 heures et demie, école de filles de Saint-Julien.

Dimanche matin, 24 décembre, de 11 heures à midi, école de filles des Caillols.

Rappel des séances du vendredi, 22 décembre, de 6 à 8 heures du soir, école de garçons, rue Lessor, 5, et samedi, 23 décembre, de 6 heures à 8 heures du soir, école de filles, rue Kléber, 27.

Raviolis, Canelonis, Nouilles Rossini, r. Rome, 6

Renversé par un camion. — M. Victor Suzanne, 75 ans, représentant de commerce, 48, rue Hoche, traversait la chaussée de la rue Colbert, hier matin, à 10 heures. Vint à passer un camion conduit par Marius Percinaz et attelé de deux chevaux. M. Suzanne ne put pas l'éviter et il fut renversé. Dans sa chute, le septuagénaire se blessa à la tête, au bras et à la jambe gauche. Relevé et conduit dans une pharmacie voisine, M. Suzanne y reçut les soins que réclamait son état, puis on le ramena à son domicile.

On nous prie d'insérer :

« Dimanche prochain, à 10 heures, aura lieu à l'église grecque orthodoxe de la rue de la Grande-Armée, une messe de *Requiem*, en mémoire des marins français et anglais, ainsi que des vénizélistes, victimes des douloureux événements d'Athènes ».

Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône. — Conformément aux usages et règlements, la Caisse d'épargne sera fermée le lendemain de Noël ainsi que le 2 janvier.

Mort dans la rue. — Rue George, hier matin, vers 4 heures 30, deux gardiens de la paix trouvait un homme affaissé, paraissant beaucoup souffrir. Ils le firent transporter à la Conception. Mais, en cours de route, le malheureux avait rendu le dernier soupir. L'interne de service constata le décès, qui avait une cause naturelle. Comme le défunt n'avait aucun papier sur lui, l'identité ne put être établie et le corps fut alors transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu, aux fins de reconnaissance. Le défunt paraît âgé de 60 à 70 ans, taille 1 mètre 60, tout rasé, cheveux gris, vêtu d'un pardessus et d'un complet gris usagé, mouchoir porte-paquet autour du cou, chaussé de souliers bas.

Adjudications restreintes. — Le maire de Marseille informe MM. les imprimeurs et papetiers de notre ville qui désireraient soumissionner pour la fourniture d'imprimés, registres et articles de bureau nécessaires aux services municipaux, pendant l'année 1917, qu'ils peuvent prendre connaissance des conditions au service de l'Economat, rue de la Guirlande, 1, au 1er étage, le matin, de 9 heures à midi, et le soir, de 2 heures à 5 heures.

Ces fournitures sont divisées en huit lots. Les soumissions dont le modèle est déposé au service de l'Economat, doivent être adressées, sous pli cacheté, au plus tard le samedi 30 décembre courant, à M. Etienne Bayle, adjoint délégué à l'Economat, qui les ouvrira ce jour-là, à 3 heures du soir, dans son cabinet à la Mairie.

Les personnes qui désireraient soumissionner pour la fourniture des cercueils en bois de chêne, de noyer, du Nord, de pin et de sapin, nécessaires au service municipal des pompes funèbres, pour l'année 1917, peuvent prendre connaissance des clauses et conditions de cette entreprise, au service municipal des pompes funèbres, rue Audimar, 12, au 1er étage, le matin, de 9 heures à midi, et le soir, de 3 heures à 5 heures.

Les soumissions dont le modèle sera donné par le service municipal des pompes funèbres, doivent être adressées, sous pli cacheté, au plus tard jeudi 28 décembre courant, à M. le maire, qui les ouvrira ce jour-là, à 3 heures du soir, dans son cabinet, à la Mairie.

Les postulants cochers de place sont informés que la Commission d'expertise se réunira le 5 janvier prochain, à 2 heures du soir, chez M. Blanc, 23, chemin de Montolivet (remise des Voitures Marseillaises et Favorites).

Les postulants devront, avant l'expertise, se faire inscrire à la Mairie, bureau des Emplacements publics, 6, rue de la Prison, et déposer un extrait de leur casier judiciaire accompagné de deux photographies sur papier.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Comité agricole.* — A l'occasion des fêtes de la Noël, le Comité d'action agricole tiendra sa séance hebdomadaire jeudi 28 décembre au lieu de mercredi.

Conseil des adjoints. — La réunion du Conseil des adjoints aura lieu mercredi 27 décembre en raison des fêtes de la Noël.

Vol. — M. le commissaire de police a dressé procès-verbal contre le nommé Garcin François, pour vol de poules au préjudice de M. Delestrade.

Trianon-Cinéma. — Ce soir, dimanche, lundi et mardi, six représentations avec un programme de premier choix.

AIX. — *Destruction des lapins.* — A la demande de la Municipalité, M. le préfet a autorisé la destruction des lapins, dans les forêts communales à Arbois, jusqu'au 31 janvier prochain. En conséquence, les destructions auront lieu tous les jours jusqu'à la dite date du 31 janvier 1917.

Bureau de bienfaisance. — Suivant testament, en date du 4 juin 1914, Me Jouffroy, notaire à Dijon, a versé au Bureau de Bienfaisance la somme de dix mille francs, provenant du legs fait à cet établissement par Mlle Delagoutte du Vivier, en son vivant, domiciliée et demeurant à Aix. La Commission administrative est heureuse de faire connaître cette libéralité aux malheureux appelés à en bénéficier, décide que le nom de Mlle Delagoutte du Vivier sera inscrit sur les tables de marbre destinées à perpétuer le souvenir des bienfaiteurs des pauvres.

Hospices. — Relevé des dons remis à l'administration : 1° Pour l'hôpital militaire : Mlles Davin et leurs élèves, 40 fr.; M. Ducros, 100 fr.; Mlle T. Lebrat et ses élèves à Puyricard, friandises et cigarettes; Mme Pessemesse, coussins; Mme Gaillard, pommes; Escolo de Lar, vin cuit; 2° Pour l'hôpital civil : Mlles Davin et leurs élèves, jouets; M. Roux, literie complète.

Le Salut de nos Amis d'Italie

Nous recevons de nos vaillants amis d'Italie, habitant notre ville les adresses suivantes :

« Sur le front italien dans le 4e groupe « autocanoni da 102 » nous envoyons un salut à nos familles, parents et amis. »

Signé : Poschetta Joseph, Arnaudo, Adriano, Biancotto Jacques, Rinaudo Antoine, Rougani Emile.

⁂

« A l'occasion des fêtes de Noël, un groupe de Marseillais adresse à ses amis et connaissances ses meilleurs souvenirs. »

Signé : les mitrailleurs Derenal André ; Gioni, dit Favouille ; le grenadier Régis Antoine ; le fantassin Adiano Antoine.

Le Crime mystérieux de la Tourette

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances le tirailleur Sahnoun ben Adballah, âgé de 35 ans, avait été trouvé égorgé, la veille, vers 6 heures et demie du soir, place Saint-Laurent, à la Tourette. Le cadavre du malheureux fut transporté peu après à l'amphithéâtre de l'hôpital militaire, où l'autopsie sera pratiquée.

Le crime avait été découvert par le docteur Badetti, qui en avait avisé aussitôt les agents cyclistes Gerbeys et Salvert qui s'étaient empressés d'en informer leurs chefs, la Sûreté et le gouverneur. Mais la pluie, qui tombait abondamment, avait fait disparaître toute trace de lutte et de pas. De sorte qu'il ne fut pas possible, sur l'heure, de recueillir la moindre indication au sujet de ce crime.

Hier matin, M. Potentier, chef de la Sûreté, accompagné de plusieurs agents, s'est rendu sur les lieux. Mais aucun indice n'a pu être recueilli. Le voisinage n'a rien entendu, ni remarqué.

On peut donc admettre que le malheureux a été assailli dans la rue Saint-Laurent ou aux environs, et que, blessé, il a essayé d'échapper par la fuite à ses assassins. Mais, trahi par ses forces, il s'abattit place Saint-Laurent pour ne plus se relever. Ce qui rend plus de force à cette hypothèse, c'est un fait, constaté un peu avant le crime, quai du Port, où l'on aurait vu, au quartier Saint-Jean, un tirailleur se débattre entre plusieurs jeunes gens devant un débit.

Quel était ce tirailleur et quels étaient ces jeunes gens ? Voilà ce que la Sûreté cherche à établir.

Mais, en attendant, les recherches se poursuivent activement et des rafles sont effectuées dans les vieux quartiers qui pourraient peut-être aboutir aux meilleurs résultats.

E. L.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms

De M. François Siméoni, sergent au 14e bataillon de chasseurs alpins, mort pour la Patrie, à l'âge de 24 ans.

De M. Alfred Escoffier, d'Arles, soldat au 43e d'infanterie, tué à l'ennemi le 6 septembre 1916, à l'âge de 20 ans.

De M. Louis Bellon, d'Arles, matelot, mort pour la Patrie à bord du *Suffren*, à l'âge de 29 ans.

De M. Denis Moulet, de Raphèle, soldat au 152e d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 octobre 1916, à l'âge de 30 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

Comité de secours aux Dockers mobilisés

Le Comité porte à la connaissance des dockers le résultat de la collecte faite par Basset J., secrétaire adjoint : Marchiando, 10 fr. ; Gaston Favrelle, pointeur, 5 fr.; Nian Marius, 5 fr. ; anonyme, 10 fr. ; M. A., 5 fr. ; Nègre, 5 fr. ; anonyme, 20 fr. ; Tordjeman, transitaire, 10 fr. ; Cabras Louis, pointeur, 5 fr. ; Poggi Barthélemy, contremaître en chef, 10 fr. ; Gromelle, 2 fr. ; Cabanis, directeur de la maison O'Relly, 5 fr. Total, 92 fr. Merci à tous.

Les Mutualistes et la Guerre

Le Conseil d'administration de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels des Bouches-du-Rhône nous prie de rappeler aux présidentes, présidents et à tous les mutualistes, que les souscriptions en faveur des œuvres de guerre restent ouvertes à la Maison de la Mutualité.

Le Grand Conseil recevra avec reconnaissance quelle que soit la valeur les dons que l'on voudra bien lui adresser.

Chez les Pilotes

Voici les sommes versées aux œuvres de la guerre (25e versement) par les Pilotes de Marseille :

1° Comité de secours aux marins mobilisés, 500 fr.; 2° Entretien de cinq lits, 300 fr.; 3° Pilotes belges, 200 fr.; 4° Cuillerée de Lait, 50 fr.; 5° Orphelins de la Guerre, 50 fr.; 6° A nos Soldats, 50 fr.; 7° Bastide des Blessés, 50 fr.; 8° Cercle du Soldat, 50 fr.; 9° Vestiaire des Orphelins, 50 fr. Total : 1.300 francs.

Dons et secours

M. le maire a reçu, hier, les dons suivants :

M. Allier, pour l'hôpital du Château-des-Fleurs, 20 fr. 60; les fonctionnaires du Lycée de jeunes filles de Longchamp, pour l'œuvre des mutilés aveugles, 500 fr.; les peseurs jurés spéciaux des bascules, pour l'œuvre des mutilés, 80 fr.; les élèves du cours supérieur de l'Ecole Maternelle, rue des Abeilles, pour les mutilés, 10 fr.; pour les orphelins de la guerre, 10 fr.; les élèves de l'Ecole Maternelle des Moulins, pour l'œuvre des Mutilés, 12 fr.; pour l'œuvre des soldats sans famille, 12 fr.

Les élèves de l'école de filles de Saint-Mauront, pour l'œuvre des Mutilés, 10 francs.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 14 navires, dont 13 vapeurs et un voilier. Signalons :

A l'arrivée : la *Ville-d'Oran*, Compagnie Transatlantique, venant de Philippeville et Bône, avec 435 passagers et 481 tonnes céréales, fruits secs, primeurs; l'*Alsace*, Transports Maritimes, de Cette, sur lest; le vapeur anglais *Westborough*, de Kurrachée, avec 5.200 tonnes blé; le vapeur anglais *Mongolia*, de Sydney, avec 151 passagers et 3.800 tonnes, dont 82 tonnes soie, thé, chanvre pour Marseille; l'*Ibéria*, Compagnie Fraissinet, de Nice, avec 21 tonnes divers; le vapeur norvégien *Béatrice*, de Glasgow, avec 832 tonnes charbon, acier, paraffine, lin, divers ; le *Moulouya*, Compagnie Mixte, de Nice, avec 200 tonnes fûts vides; la *Nièvre*, Compagnie Transatlantique, de Bône, avec 18 passagers et 1.787 tonnes vin, tabac, minerai, céréales, fruits secs, divers.

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Une Enquête du PETIT PROVENÇAL

Quels Impôts établir ? Quelles Economies réaliser ?

Diverses propositions visant au même but : faire des économies.

A l'occasion de notre enquête, quelques lecteurs ont cru pouvoir nous parler d'économies, qui ne sont pas d'ordre budgétaire.

Les mesures prises pour obtenir une réduction de l'éclairage nous ont valu quelques observations. On estime qu'elles n'ont pas atteint parfaitement leur but et il faut croire que nos correspondants ont raison puisque le gouvernement vient de décider de les compléter en les modifiant.

Plusieurs de nos correspondants demandent une meilleure utilisation des hommes de l'arrière, ce qui par contre-coup, permettrait de réaliser de sérieuses économies.

Un lecteur propose de créer un Office agricole dans les grands centres, qui aurait pour mission de mettre à la disposition des agriculteurs des auxiliaires et des R. A. T., rémunérés comme l'élément civil ainsi que les chevaux de l'armée. Les hommes seraient au prêt franc et le reste serait versé au Trésor ; on pourrait également remettre des chevaux du train des équipages au commerce et à l'industrie, dans les mêmes conditions, car il ne manque ni hommes ni chevaux, mais nos ressources ne sont pas toujours utilisées avec le soin voulu.

M. Massé reprend l'idée déjà émise que tout homme à l'arrière devrait consacrer aux travaux de la guerre un certain nombre d'heures de son temps, dix heures chaque semaine par exemple.

Au sujet de l'utilisation insuffisante des terres incultes, un de nos lecteurs nous écrit :

Nous avons manqué de certains produits parce que la terre de France est restée en grande partie inculte. Cette incurie est impardonnable et est la cause du renchérissement de produits par suite de leur rareté.

On a bien donné aux maires le pouvoir ou plutôt le droit de mettre en rapport les terres incultes de leur commune, mais généralement ils ont peu usé de ces prérogatives. D'autre part, on ne leur a pas donné la main-d'œuvre nécessaire lorsqu'ils étaient portés de bonne volonté..

L'emploi des prisonniers de guerre était tout indiqué. On aurait dû en mettre à la disposition des municipalités ou des Commissions chargées de faire produire toute terre abandonnée. En Allemagne, nos soldats captifs nourrissent en partie la population par leur travail ; nous, nous nourrissons presque tous les prisonniers boches qui ne travaillent pas et ils sont nombreux.

Le prêt des travailleurs prisonniers nécessite des formalités qui font reculer l'employeur ; nous le savons tous. A mon humble avis, on devrait créer des petits dépôts de prisonniers dans chaque commune ou dans chaque canton, mettre ces hommes à la disposition des employeurs moyennant peu de chose et surtout sans formalités paperassières. Créer au besoin des Commissions indépendantes, de soldats auxiliaires, par exemple, qui, dans chaque commune ou centre assumeraient la charge des prisonniers et la culture des terres en friches. Il est peut-être un peu tard pour cela, mais les populations ouvrières vivraient moins chichement si nous étions un peu plus organisateurs et moins paperassiers.

La question du charbon a préoccupé un certain nombre de nos lecteurs. Plusieurs demandent qu'on interdise la consommation de la houille dans les pays abondamment pourvus de bois, au moins pour les foyers familiaux.

Pour économiser le combustible d'autres voudraient que l'on supprimât dans les trains une quantité assez grande de wagons de premières classes. « Un fidèle lecteur » nous adresse la note suivante à ce propos :

La consommation de charbon est proportionnelle au poids des véhicules remorqués. Les véhicules représentent, par place offerte, un poids mort qui est d'environ : en 1re classe 670 kilos pour les wagons P.-L.-M. ; en 2e classe, 400 kilos, enfin en 3e classe, 320 kilos. Pour les voitures de luxe, le poids mort atteint jusqu'à 2.000 kilos dans les voitures du P.-L.-M.

« Mais les poids que je viens d'indiquer sont les poids *par place offerte* ; en fait, une partie seulement de ces places sont occupées et on a à traîner effectivement, en moyenne, une charge, *par voyageur*, de *2 à 3 tonnes* pour la 1re classe ; de 0 tonne 8 à 1 tonne 6, pour la 2e classe et de 0 tonne 5 à 0 tonne 7, pour la 3e classe.

« Il ressort de ce qui précède que le fait de retirer purement et simplement un vagon de première dans les trains où d'ordinaire ces places sont peu occupées, entraînerait une importante économie de charbon. Nous transmettons cette idée aux Compagnies de chemin de fer et aux services publics qui les contrôlent.

Nous ne voulons pas passer complètement sous silence certaines observations d'ordre particulier qui ne sauraient prêter à de longs développements.

Un mobilisé voudrait la suppression des réceptions, les vins d'honneur, banquets, etc., dont l'utilité est contestable.

M. Argentery propose la suppression des pensions de la Légion d'honneur, en exceptant seulement les militaires en activité de service ayant un traitement inférieur à 4.000 francs. « L'honneur, dit-il, ne se paie pas en argent ».

M. Michel Tourniaire demande que l'on n'autorise pas le cumul d'une pension avec la gérance d'un bureau de tabac. L'une ou l'autre doit suffire.

On s'étonne souvent, dans notre courrier, que les prisonniers de guerre ne soient pas mieux utilisés. Ils pourraient fournir une main-d'œuvre précieuse à l'agriculture ou à l'industrie.

Enfin on indique qu'une revision méticuleuse des soldes procurerait des économies, car nombreux encore sont ceux qui cumulent une solde militaire et un traitement civil.

L'indemnité quotidienne de 2 fr. 70 accordée aux engagés spéciaux constitue, d'après un certain nombre de nos lecteurs, une faveur non justifiée. Il convient d'indiquer qu'il ne s'agit pas là d'un traitement de faveur, mais de l'indemnité régulière dénommée prêt franc dont les auxiliaires peuvent également bénéficier quand les circonstances et les besoins du service le permettent. Les engagés spéciaux qui sont nourris à la caserne n'ont pas droit à cette indemnité.

Nous sommes sur le point de terminer l'exposé des propositions émanées de nos lecteurs en ce qui concerne les économies.

Durant ces derniers jours il nous est parvenu quelques lettres nous apportant des idées nouvelles en matière d'impôts ou taxes à établir. Elles feront l'objet d'un article spécial.

TIR ET PRÉPARATION MILITAIRE

A la Société Le Drapeau, demain, équitation au 6e hussards. Vendredi, topographie au siège, gymnase Bertrand-Thavaud, 9, rue d'Arcole.

A la Patriote, demain, à 9 heures du matin, tir au stand de la Société, au Pharo, pour les élèves des classes 1918-1919. Les inscriptions pour la préparation aux examens du B. A. M. (classe 1918), sont reçues le dimanche matin, au Pharo, et les lundis et vendredis, salle Vincent, 12, rue Bergère. Les examens donnant droit au choix du régiment seront passés du 5 au 20 mars prochain.

A la Société Mixte de tir et de préparation militaire, 9, chemin de Mazargues, demain, à 8 h. 30, tir à 200 mètres, topographie, etc. Les élèves doivent être exacts et munis du manuel de topographie qui leur a été indiqué.

Aux Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5.116), demain matin rassemblement des élèves, à 8 h. 30, à l'Ecole communale de la rue de la Paix. Présence contrôlée et indispensable de tous les élèves ; communications très importantes.

A l'Escadron Marseillais, demain, équitation au 6e hussards, à 7 heures précises. Jeudi, à 8 h. 45, cours théorique au siège.

A l'Ecole Marseillaise Louis-Morin, demain, équitation, à 7 heures précises, au 6e hussards. Marine, sortie en mer, à 8 heures. Pour la semaine des fêtes les cours de gymnastique sont supprimés. Pour les élèves assistant au concours de l'Auto-Cycle-Club, rassemblement à 8 h. 45, 2, place de la Bourse.

A l'Etrier (S. A. G.), en raison de l'indisponibilité des instructeurs, les cours d'équitation sont suspendus jusqu'au dimanche 7 janvier prochain. Les autres cours auront lieu comme de coutume.

COMMUNICATIONS

Syndicat des Métaux. — Le Conseil et la Commission des salaires sont convoqués demain, à 9 h. 30, bourse du travail. Urgence.

Touristes Marseillais. — Demain matin, à 10 heures, répétition générale.

Association timbrologique du Midi. — Demain, à 9 heures du matin, 10 place Saint-Ferréol, 1er étage, assemblée générale annuelle.

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 23 Décembre, 1 h. 40.

Sur notre front, on ne signale que le bombardement habituel, particulièrement sur la rive droite de la Meuse, avec coups de main français sur divers points. Rien de plus que des chicanes.

L'AJOURNEMENT DU PARLEMENT ANGLAIS

Le Discours du Trône

Londres, 22 Décembre.

Voici le texte du discours du Trône, dont lecture a été donnée à la Chambre des Lords à l'occasion de l'ajournement du Parlement :

Milors, Messieurs,

Pendant les mois qui se sont écoulés depuis mon dernier discours, ma flotte et mon armée, de concert avec celles de nos vaillants et fidèles alliés, ont, grâce à leur vigilance incessante, grâce à leur valeur insurmontable, justifié la haute appréciation que j'avais d'elles.

Je suis certain que quelle que soit la longueur de la lutte, leurs efforts, soutenus par la détermination inflexible de tous mes sujets à travers l'empire entier, obtiendront finalement la consécration victorieuse du but pour lequel je suis entré en guerre.

Mon gouvernement a été modifié à seule fin de poursuivre ce but avec la même détermination.

Messieurs de la Chambre des Communes, je vous remercie de la libéralité illimitée avec laquelle vous continuez à faire face au fardeau que nous impose la guerre.

Milords, Messieurs, la poursuite vigoureuse de la guerre doit être notre seul but jusqu'à ce que nous ayons rétabli les droits si impitoyablement violés par nos ennemis et rétabli la sécurité de l'Europe sur une base solide.

Je suis assuré de l'appui de tous mes peuples dans cette cause sacrée, et je prie le Dieu tout-puissant de nous accorder sa bénédiction.

L'Avance de l'Heure légale

Paris, 22 Décembre.

MM. Honnorat, Landry et J. Éreton, ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ainsi conçue :

ARTICLE PREMIER. — Chaque année pendant une période comprise entre le premier dimanche d'avril et le dernier dimanche de septembre, l'heure légale en France et en Algérie sera celle qui est fixée par la loi du 10 mars 1911 avancée d'une heure.

ART. 2. — Pendant la durée de la guerre, la période d'application des dispositions de l'article premier ci-dessus peut être modifiée par un décret.

La Prohibition de l'Importation de l'Alcool

Paris, 23 Décembre, 1 h. 5.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un décret prohibant l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, des alcools (eaux-de-vie et alcools autres) et des liqueurs d'origine ou de provenance étrangère.

La prohibition ne s'applique pas :

1° Aux alcools autres importés pour le compte de l'Etat ;

2° Aux chargements que l'on justifiera dans la forme réglementaire avoir été expédiés directement pour la France ou l'Algérie, à une date antérieure à la publication du présent décret ;

3° Aux alcools, eaux-de-vie et liqueurs pour l'entrepôt, à la même date ;

4° Aux alcools et autres produits importés : *a)* par les fabricants de vins de liqueurs, de vinaigre, de produits chimiques ou pharmaceutiques, de vernis ou de parfumerie ou par leurs syndicats ; *b)* pour d'autres emplois en vue de la réexportation, lesquels demeurent admissibles à l'importation, aux droits et conditions fixées par le décret du 11 juillet 1916 ;

5° Aux alcools qui ont été reconnus admissibles au bénéfice de l'article 2 du décret susvisé.

Ceux qui n'ont pas voté le budget

Paris, 22 Décembre.

Voici les noms des trois députés qui n'ont pas voté le budget : MM. Alexandre Blanc, Raffin-Dugens, Roux-Costadau.

Pas d'Elections en 1917

Paris, 22 Décembre.

Au nom de M. Raymond Poincaré, président de la République, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a déposé le projet de loi suivant, qui a été renvoyé pour examen à la Commission du suffrage universel :

ARTICLE PREMIER. — Les opérations de revision des listes électorales pour l'année 1917 sont ajournées jusqu'à la cessation des hostilités.

ART. 2. — Pendant l'année 1917 et jusqu'à ce qu'une loi spéciale ait autorisé la convocation des collèges électoraux, il ne sera procédé à aucune élection législative, départementale, communale ou consulaire.

ART. 3. — Les dispositions de la présente loi sont applicables à l'Algérie et aux colonies.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLE MILITAIRE

Paris, 22 Décembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire :

Légion d'honneur. — Pour officier : Lebrun, capitaine au 9e régiment de marche de tirailleurs algériens ; Payard, lieutenant-colonel adjoint au colonel commandant une brigade de chasseurs ; Santelli, chef de bataillon au 229e d'infanterie ; Domergue, sous-lieutenant au 6e d'artillerie ; Lucas, sous-lieutenant pilote aviateur, escadrille 91 ; de la Gorgue de Rosny, sous-lieutenant de réserve, inf. chef pilote, école d'aviation d'Etampes ; Boullet, capitaine adjudant-major au 61e bataillon de chasseurs ; Perrin, lieutenant au 115e bataillon alpin ; Grosnier, lieutenant observateur escadrille F. 211.

Médaille militaire. — Marty, Daverton, soldats au 159e d'infanterie ; Faure, chasseur au 54e bataillon alpin ; Rougier, adjudant au 4e génie ; Comte, brigadier pilote escadrille F. 205 ; Pizet, adjudant au 359e d'infanterie ; Blanc, caporal ; Boudard, chasseur au 68e bataillon ; Blanc Brude, adjudant ; Veyret, sergent-fourrier ; Dye, Guymet, sergents ; Ezingeard, chasseur au 28e bataillon ; Hilaire, soldat au 52e d'inf. coloniale.

Lambolley, soldat au 42e d'inf. coloniale ; Chabot, soldat au 363e d'infanterie ; Gazagnaire, aspirant au 27e bataillon de chasseurs ; Halmagrand, sergent au 4e d'inf. coloniale ; Ceccaldi, soldat au 34e d'inf. coloniale ; Dangerma, Costes, soldats au 4e d'inf. coloniale.

Communiqué officiel

Paris, 22 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au cours de la journée, la lutte d'artillerie a été assez active dans la région de l'ouvrage d'Hardaumont, de Louvemont et des Chambrettes.

Plusieurs coups de main effectués par nous à l'est de Saint-Mihiel, dans le bois de Géréchants, à la Chapelotte (nord de Celles), et dans la vallée de la Fave, nous ont permis de détruire des petits postes ennemis et de ramener des prisonniers.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

22 Décembre, 21 heures 30.

L'ennemi a bombardé, cette nuit, notre front au sud de l'Ancre. Il a tenté, en face de la redoute Hohenzollern, un coup de main qui a échoué.

L'artillerie a montré, de part et d'autre, une très grande activité dans les régions d'Ypres et de Messines. Des groupes de travailleurs ont été dispersés par nos tirs d'artillerie au nord de l'Ancre.

Entre l'Ancre et la Somme, bombardement intermittent de différents points de notre front.

L'aviation a travaillé avec succès, en liaison avec l'artillerie, pendant les quelques heures favorables de la journée d'hier. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 22 Décembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Dans la partie sud du front belge, la lutte de bombes et d'artillerie a été très vive. Les batteries belges de campagne et de tranchées ont réduit au silence les engins de l'ennemi.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 22 Décembre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Sur la rivière Stockhod, dans la région du village de Golenine, nos éclaireurs ont fait une reconnaissance qui leur a permis de capturer sept prisonniers.

Le 21 décembre, vers 3 heures du soir, notre aviateur, le capitaine Gozakow, a abattu un aéroplane autrichien au-dessus de Loutz. Le pilote a été tué, l'observateur fait prisonnier. L'appareil s'est brisé.

Au nord du chemin de fer de Zolotschew-Tarnopol, après un bombardement intense, l'ennemi a attaqué nos troupes dans la région de Zvijene, et malgré notre feu, s'est emparé d'une partie de tranchée d'une compagnie. Mais cette dernière l'en a rejeté.

Sur la rivière Bistritza, dans la région du village de Gryvitski, notre artillerie a dispersé une compagnie ennemie qui s'approchait de notre arrière-garde, ainsi que deux compagnies qui s'avançaient vers le village de Kerbkavo, de la côte méridionale.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'important. Dans les montagnes, la neige est épaisse.

FRONT DE ROUMANIE. — Sur la rive gauche du Danube, l'offensive ennemie a été paralysée par notre feu.

En Dobroudja sur le Danube, l'ennemi nous a attaqués avec des forces supérieures. Après une résistance, nos troupes ont commencé la retraite vers le Nord. Un de nos régiments a attaqué les Bulgares qui s'avançaient à l'est du lac Babadag, du côté du village Eniaska, et les a rejetés dans le lac même, ainsi que dans les marais, où la plupart se sont noyés. Cent quinze soldats ont été faits prisonniers.

MER NOIRE. — Près du Bosphore, nous avons coulé deux chaloupes à coups de canon.

Sur le front roumain

Une proclamation de Mackensen à la population de Bucarest

Genève, 22 Décembre.

Les journaux allemands annoncent que le maréchal de Mackensen a fait afficher une proclamation à Bucarest, rendant la population attentive aux suites qu'entraînerait une attitude déloyale vis-à-vis des troupes allemandes. Le maréchal ajoute, dans sa proclamation, que l'armée allemande et ses alliés ne combattent pas contre la population, mais contre l'armée roumaine.

La destruction des puits de pétrole

Londres, 22 Décembre (Officiel).

La mission militaire britannique en Roumanie vient d'envoyer un rapport satisfaisant relatif à la destruction, par ordre du gouvernement roumain, des puits et des raffineries d'huile, dans les principaux terrains pétrolifères et dans leur voisinage.

Le lieutenant-colonel Franchet d'Espérey tué à l'ennemi

Paris, 22 Décembre.

Le lieutenant-colonel Franchet d'Espérey, commandant un régiment d'infanterie, a été tué, le 17 décembre, près de Verdun. Venu du Maroc, dès la mobilisation, il avait été promu lieutenant-colonel, nommé officier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite sur l'Ourcq, à Soissons, dans les Vosges et récemment encore à Verdun.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 22 Décembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Sur tout le front on signale des actions d'artillerie sur divers points.

A Goritza, un de nos petits hôpitaux, protégé par le drapeau de la Croix-Rouge, bien visible, a été de nouveau frappé. On doit regretter deux morts et quatre blessés dans le personnel sanitaire.

Sur le Carso, notre infanterie a occupé par bonds et par surprise quelques collines se trouvant sur le front et les a organisées pour la défense.

Des avions ennemis ont tenté des incursions derrière nos lignes. Ils ont été repoussés aussitôt par le feu de nos batteries anti-aériennes.

Quelques bombes sont tombées sur Grigne (vallée de Sugana), Calalzo (vallée d'Oson Piave), et Vertoiba, au sud-est de Goritza), sans faire de victimes et sans causer de dégâts.

Signé : CADORNA.

La mobilisation civile

Rome, 22 Décembre.

La Ligue Nationale italienne a reçu l'adhésion de trente Associations militaires, politiques et économiques à l'idée de la mobilisation civile.

D'autre part, la Fédération du Comité d'assistance civile a adressé au président du Conseil un vœu en faveur de la mobilisation civile.

Le Contrôle de la Marine marchande

Rome, 22 Décembre.

La question des transports est à l'ordre du jour en Italie. Les journaux annoncent qu'à partir du 1er janvier prochain, le gouvernement, dans l'intérêt des besoins du pays, exercera le contrôle de tous les transports de la marine marchande.

Les Événements militaires d'après les bulletins allemands

Genève, 22 Décembre.

Le bulletin allemand de cet après-midi annonce que, sur le théâtre oriental de la guerre, le long de la Duna et sur le Stokhod, le feu de l'artillerie russe a continué pendant assez longtemps. Une attaque menée par deux compagnies, au sud-est de Riga, aurait été repoussée.

Au nord-ouest de Zalosse, des troupes de choc allemandes auraient pénétré dans les deux premières lignes des positions russes et dans le village de Zvijené et sont rentrées en ramenant 34 prisonniers et 2 mitrailleuses, après avoir détruit 4 lance-mines.

Une attaque de nuit menée par l'ennemi au nord de la vallée de Trotusul a échoué.

En ce qui concerne les opérations de Mackensen dans la grande Valachie, la situation n'a pas changé. L'armée de la Dobroudja continue à progresser et aurait pris aux Russes 900 prisonniers.

Sur le front de Macédoine, sur la Strouma, escarmouches de patrouilles.

Le Kaiser décore le kronprinz de Bavière

Amsterdam, 22 Décembre.

On annonce officiellement de Berlin que le kaiser a conféré l'ordre pour le Mérite au prince héritier de Bavière. Le kaiser a, en outre, adressé au prince la lettre autographe suivante :

« Je désire vous exprimer mon appréciation reconnaissante en vous conférant les feuilles de chênes, de l'ordre du Mérite ».

Le kaiser a conféré la même distinction au général de Kohl « en gracieuse reconnaissance de la circonspection profonde et prudente dont il a fait preuve, en tant que chef d'état-major du groupe des armées du prince de Bavière, pendant une lutte sévère sur la Somme ».

L'Intervention du Président Wilson

L'impression à la Chambre

Ce qu'on en dit dans les couloirs. — La suggestion ne peut avoir le résultat espéré.

Paris, 22 Décembre.

L'initiative que vient de prendre le président de la République des États-Unis a fait, cet après-midi, l'objet de nombreux commentaires dans les couloirs du Palais-Bourbon. Les députés, sans distinction d'opinion, ont été unanimes à rendre hommage aux sentiments qui ont inspiré la démarche de M. Wilson, et qui sont si noblement exprimés dans la note remise hier au quai d'Orsay.

« La nation française, disaient en substance les membres de la Chambre, connaît et apprécie de longue date la loyale amitié du peuple des États-Unis. Les deux pays ont un idéal commun de justice et de liberté. C'est pour la défense de cet idéal que la France subit, depuis bientôt trente mois, une guerre qu'elle a tout fait pour éviter.

« Nul ne peut, en effet, contester que si, en 1914, elle a pris les armes, c'est parce qu'elle y a été contrainte par la nécessité de faire face à une agression préméditée pendant plus de quarante années. Jusqu'à la dernière minute, d'accord avec l'Angleterre et la Russie, elle a fait des tentatives désespérées pour maintenir la paix. Toutes les propositions faites dans ce but ont été rejetées systématiquement par les empires centraux, à qui incombe l'entière responsabilité de la guerre actuelle.

« La France est entrée en lutte malgré elle, sans esprit de conquête, sans désir de domination, tandis que ses ennemis ne dissimulaient pas alors leurs projets de rapines et de dévastation. L'Angleterre est venue se joindre à la France et à la Russie, à la suite de la violation de la Belgique, dont la neutralité avait été solennellement garantie par l'Allemagne. Les atrocités sans nombre commises par nos ennemis, et dont tous les neutres ont eu directement ou indirectement à souffrir, ont fortifié la résolution de notre pays de faire en sorte qu'à l'avenir le retour de pareilles calamités soit impossible. C'est pour qu'on n'essaie plus de lui contester son droit à la vie, que la France se bat et qu'elle continue à se battre.

« C'est dans le simple rappel de ces faits incontestables et incontestés que se trouvent définis les buts de guerre de la France attaquée. Elle n'a fait et ne fait que se défendre.

« Il n'est pas un citoyen français qui ne s'associe sincèrement aux désirs formulés par le président Wilson de voir prendre des mesures pour assurer la paix future du monde, pour libérer les peuples plus petits et plus faibles du péril de l'injustice et de la violence ; mais si élevé que soit cet idéal, si désirable qu'en soit la réalisation, il n'échappera à personne qu'il est impossible de s'en remettre à la parole d'une puissance pour laquelle les traités ne sont que des chiffons de papier.

« Pour mettre l'Allemagne hors d'état de préparer, la paix conclue, une nouvelle agression, pour lui enlever toute velléité de récidive, il faut autre chose que des promesses vagues. Les nations de l'Entente ont le devoir d'exiger des garanties formelles et l'assurance que, le cas échéant, elles seraient en mesure de les faire respecter. Elles ne se laisseront pas détourner du but qu'elles poursuivent depuis le mois d'août 1914 et pour lequel elles sont prêtes à consentir de nouveaux sacrifices. Ce n'est que lorsque ce but aura été pleinement atteint qu'on pourra s'attacher à la constitution de l'Europe idéale dont parle le président Wilson ».

En résumé, tout en rendant hautement hommage aux intentions du président Wilson, l'opinion unanime à la Chambre est que, dans l'état actuel des choses, sa suggestion ne pourrait avoir le résultat qu'il en espère, c'est-à-dire l'établissement d'une paix durable.

Ce qu'en dit la presse anglaise

Londres, 22 Décembre.

Commentant la note des Etats-Unis, la *Westminster Gazette* écrit :

« Espérons que le peuple américain, au nom duquel parle le président Wilson, ne considère pas qu'il n'existe aucune différence entre les nations qui ont imposé ce conflit à l'Europe et celles qui ont résisté à l'agression ; entre les nations qui ont écrasé la Belgique et la Serbie, et celles qui ont pris les armes pour se défendre ; entre les populations qui déportent des populations en esclavage et celles qui sont victimes de ces excès de violence. »

L'*Evening-Standard* :

« Si le président Wilson pouvait comprendre les sentiments des peuples belligérants, il ne leur proposerait pas d'abandonner leurs espérances et de garantir leur avenir, une fois de plus, par des parchemins diplomatiques ».

Le *Times* :

« L'opinion américaine avait applaudi le texte des déclarations de M. Lloyd George. En examinant les commentaires de la presse américaine à ce moment et les démarches du président Wilson, on est obligé de croire qu'en accordant son appui au projet allemand, M. Wilson n'a pas su discerner les sentiments de la meilleure part du public américain. En proposant de prendre l'initiative des négociations, il a peut-être été la victime d'un souvenir inopportun du rôle du président Roosevelt en des circonstances fort différentes : soit entre la Russie et le Japon. Nous ne pouvons pas écouter la plaidoirie de M. Wilson et nous espérons que les Alliés traiteront sa note avec courtoisie, mais elle n'arrêtera pas un moment la tâche d'aucun de ceux qui combattent à cette heure pour la liberté des nations ».

Le *Daily Telegraph* :

« M. Lansing, sous-secrétaire d'Etat du président, nous a dit que l'Amérique avait été à la veille de la guerre, en marquant le désir de préciser les différences qui existent entre les buts de guerre des belligérants. Il est difficile pour nous qui sommes engagés dans ce conflit de comprendre les sentiments de ceux qui assistent à cette guerre et n'arrivent pas encore à apercevoir les raisons pour lesquelles les Alliés combattent ».

Le *Daily Express* dit :

« Nous ne laisserons pas au chien enragé de l'Europe la possibilité de mordre encore. Nous ne trahirons pas les vivants et nous ne déshonorerons pas nos nobles morts ».

Le *Daily News* :

« Il est vrai que les Alliés désirent défendre les droits des peuples faibles et des petits Etats, mais cela n'est point vrai de l'Allemagne ».

Le *Manchester Guardian* :

« Nous avons fait notre devoir. C'est maintenant à l'Allemagne de dire ce qu'elle nous propose. Les Allemands ont pris l'initiative des négociations. Nous avons répondu par l'exposé de nos principes généraux : restitutions, réparations et garanties. C'est à l'Allemagne de parler maintenant ».

La Piraterie allemande

Un chalutier de La Rochelle coulé

La Rochelle, 22 Décembre.

Le chalutier *Otarie*, du port de La Rochelle, a été coulé par un sous-marin allemand.

L'équipage a été sauvé.

La Guerre en Orient

Sur le front de Macédoine

Communiqué serbe

Monastir, 22 Décembre.

Hier, combats locaux dans la région de la cote 1.050, qui furent particulièrement acharnés. Les troupes russes montrèrent, à cette occasion, une grande activité.

UN SUCCÈS ANGLAIS EN EGYPTE

L'occupation d'El-Arish

Londres, 22 Décembre.

Communiqué officiel d'Egypte :

En raison de la position fortement retranchée établie par l'ennemi à Masaïd et couvrant El-Arish et aussi à cause des nombreux travaux de défense récemment effectués dans cette place, on pensait que l'ennemi offrirait une grande résistance ; il semble toutefois que notre rapide avance ait complètement déjoué les calculs de l'ennemi et ait prévenu l'arrivée de ses renforts. Il a, en effet, abandonné El-Arish dans la nuit du 19 décembre, avant que le contact ait été effectué avec ses avant-postes, pour battre en retraite vers l'Est et le Sud.

La reprise de cette ville sur les Turcs, après leur longue occupation, constitue un coup sérieux pour l'ennemi, aussi bien au point de vue moral que militaire.

La Récolte des Vins en Algérie

Alger, 22 Décembre.

D'après les résultats des déclarations de la récolte des vins faites dans toute l'étendue de la colonie en 1916, le total de la récolte s'élève à 8.781.266 hectolitres.

LA LOTERIE ESPAGNOLE DE NOEL

LES GROS LOTS

Madrid, 22 Décembre.

Le numéro **19.158** gagne **six millions de pesetas** (gros lot).

Le numéro **25.000** gagne **trois millions de pesetas.**

Le numéro **30.843** gagne **deux millions de pesetas.**

Le numéro **35.859** gagne **un million de pesetas.**

Bulletin Financier

Paris, 22 décembre. — Marché sans tendances nettement précises. La cote est impressionnée par les manœuvres en faveur de la paix qui semblent se dessiner de l'autre côté de l'Atlantique. Les cuprifères surtout en sympathie avec New-York sont très mal disposés et continuent leur mouvement rétrograde. Nos rentes, nos grandes banques sont inchangées. Bonne tenue de nos chemins de fer et du groupe industriel russe. On parle, en Bourse, qu'au parquet le comptant va être scindé en deux groupes : celui des valeurs à la fois cotées à terme et au comptant et celui des valeurs qui ne se traitent qu'au comptant.

Tirages Financiers

OBLIGATIONS COMMUNALES 1892. — Le numéro 138.645 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 137.055 gagne **30.000 francs.**

Les 2 numéros suivants : 312.711 349.234 gagnent chacun **10.000 francs.**

Les 4 numéros suivants : 182.906 338.144 58.247 334.969 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les 30 numéros suivants : 136.916 468.745 216.010 233.646 390.905 463.387 497.708 273.977 381.718 166.199 364.105 276.123 177.791 130.957 262.418 251.385 128.161 9.317 467.691 286.358 200.680 166.087 381.842 160.647 416.247 326.720 210.229 469.105 145.550 477.053 gagnent chacun **1.000 francs.**

OBLIGATIONS FONCIERES 1895. — Le numéro 154.462 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 14.401 gagne **25.000 francs.**

Le numéro 484.911 gagne **10.000 francs.**

Les 3 numéros suivants : 83.844 118.031 283.633 gagnent chacun **5.000 francs.**

Les 50 numéros suivants : 74.837 371.572 98.990 27.183 250.450 11.998 378.059 260.053 297.016 28.830 374.670 155.926 322.520 146.577 471.995 235.134 273.554 280.925 91.074 258.453 403.022 111.281 479.411 6.196 269.882 468.521 243.538 114.759 126.740 120.274 109.476 456.490 486.031 78.754 456.589 474.997 475.322 438.230 374.796 59.166 193.888 139.350 185.919 286.103 246.995 476.151 2.034 80.522 107.477 376.880 gagnent chacun **1.000 francs.**

COMMUNALES 1906. — Le numéro 920.522 gagne **200.000 francs.**

Les 8 numéros suivants : 539.484 624.990 165.297 933.629 478.941 487.077 531.093 243.090 gagnent chacun **5.000 francs.**

Cent numéros gagnent chacun **1.000 francs.**

OBLIGATIONS COMMUNALES 1912. — Le numéro 1.006.233 gagne **100.000 francs.**

Le numéro 559.105 gagne **10.000 francs.**

Les 12 numéros suivants : 593.245 1.604.313 1.701.989 1.518. 461 1.148.752 803.003 996.446 1.651.431 930.824 1.962.059 1.174.148 343.148 gagnent chacun **1.000 francs.**

Cent numéros gagnent chacun **500 francs.**

AVIS DE DECES ET MESSE (Toulon-Salon)

Mme Jeanne Latière ; les familles Stéphan, Latière, Mielle, Saul et Seney ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Victor LATIERE

Médecin principal de marine en retraite

La messe de sortie de deuil sera célébrée le samedi 23 du courant, à 11 heures du matin, en l'église du Pont-de-Bois.

AVIS DE DECES

Mme Henri Sauvaire, née Talon, et M. Henri Sauvaire ; Mme Julien Gueyrard, née Talon, et M. Julien Gueyrard ; Mme Hélène et Suzanne Gueyrard ; Mme veuve Lions, née Milhe ; Mme Clotilde Milhe ; Mme Etienne Baylle, née Milhe, et M. Etienne Baylle ; M. et Mme Marius Talon ; M. et Mme Marc Maureau, née Lions ; M. et Mme Henri Pigrenet et leur fils ; Mlle Jeanne Talon ; M. André et Mlle Madeleine Maureau ; Mme veuve Sauvaire ; M. Edmond Milhe ; M. et Mme Félix Milhe, et M. Claude Milhe (d'Arles) ; M. et Mme François Milhe et leurs enfants (d'Avignon) ; les familles Sauvaire, Gueyrard, Talon et Milhe ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve **TALON,** née **MILHE,** leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et alliée, décédée le 21 décembre, à l'âge de 69 ans, munie des Sacrements de l'Église, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu samedi 23 du courant, à 9 heures du matin, 19, rue Tapis-Vert. On ne reçoit que des fleurs fraîches.

Mme veuve Albert Crémieux, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert CREMIEUX

âgé de 66 ans, décédé à Alger, 10, rue Cavaignac.

Les obsèques de **M. Henri-Sextius VEISON** auront lieu aujourd'hui, à 9 heures 30 du matin, rue Kléber, 84.

Le **Comité de l'Union des Femmes de France** et la direction de l'**Hôpital auxiliaire** n° 109 (Montolivet) font part aux membres et aux bienfaiteurs de la Société du décès de **M. Théophile ROUX,** administrateur de l'Hôpital auxiliaire n° 109. Les obsèques auront lieu samedi 23 décembre, à 9 heures du matin, avenue du Prado, 54.

Arthritiques
pour préparer votre
eau alcaline
MÉFIEZ-VOUS des IMITATIONS
n'employez que le
SEL VICHY-ÉTAT
le paquet 0f10 pour 1 litre
1 franc la boîte de 12 paquets
toutes Pharmacies.
EXIGEZ le rond bleu VICHY
Marque de garantie ÉTAT

Excursions et Promenades en Mer

La Famille partira demain du boulevard Dugommier, à 7 heures, et de la Bourdonnière, à 8 h. 30 pour le Puits-de-l'Arromm; de la gare Noailles, à 1 h. 45, et de l'église de la Pomme, à 2 h. 30 pour la visite aux orphelins de la guerre, aux châteaux de la Pomme et de la Médaille. Détails au siège.

∿ Les Excursionnistes Marseillais partiront ce soir, de la gare Saint-Charles, à 19 heures, pour Nice et l'ascension du Mont-Mounier ; trois jours. Dimanche 24 décembre, de la gare Saint-Charles, à 7 h. 55, pour Bouc Cabriès et le Bassin de Realtor, un jour.

∿ Les Excursionnistes de Provence partiront ce soir, à 6 h. 30, pour Nice et Monte-Carlo; rentrée à Marseille, mardi soir, à 22 h. 54. Demain, à 5 h. 45, gare Saint-Charles, pour la Sainte-Baume, rentrée lundi soir, à 18 h. 09. Mardi, à 2 heures, au boulevard Dugommier, pour Allauch et Les Camoins.

Il est des récits que la Censure ne peut pas interdire.
Dans son numéro d'aujourd'hui :
LA GUERRE AÉRIENNE
ILLUSTRÉE
(Rédacteur en chef : JACQUES MORTANE)
relate la curieuse et poignante
AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE VILLACOUBLAY
sous ce titre : Ce bon Monsieur Hœndorf
EN HORS-TEXTE : Superbe portrait héliogravure de GARROS
L'Édition Française Illustrée
30, Rue de Provence — Paris

COMMUNICATIONS

Comité de secours de Saint-Just. — Les familles dont les enfants sont inscrits à l'Arbre de Noël, sont prévenues que la distribution des jouets, bonbons et tirage de la tombola, auront lieu demain à 3 h. 30, dans le local du cinéma de Saint-Just.

∿ *Splendid-Club.* — Les 25, matinée en l'honneur des sociétaires mobilisés en permission, rue des Trois-Mages, 50.

∿ *Touristes du Midi.* — Demain, répétition du nouveau programme.

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES
52 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris
lit et dépouille 14.000 journaux par jour

∿ *Médaillés de 1870-71 et décorés de guerre.* — Demain, à 10 heures du matin, réunion du Conseil. Clôture des comptes de 1916; fixation de l'assemblée générale.

∿ *Cercle des Avignonnais.* — Demain, à 6 h., réunion du Conseil.

Bourse de Marseille du 22 Décembre

3 % au porteur, coupures, 60 45; coupures de 100 fr., 60 45. — 5 % au comptant 1915-1916, 87 70.— 5 % 1916 non libéré, 88 20. — Russie consolidé 4 %, coupures de 20 fr. de rente, 72; 5 % 1906, 82 60. — Panama, 109. — Ville de Paris 1865, 535; 1871, 363; 1894-1895, 251; 1898, 312; 1899, 297; 1910, 234. — Foncières 1879, 453; 1885, 324; 1895, 331; 1909, 203 50. — Communales 1912, 193 50. — Foncières 1913, 385. — Bône à Guelma, 324. — Midi 3 % anciennes, 337 50. — P.-L.-M. 3 %, 365; fusion ancienne, 326 50; nouvelle, 323. — Banque de l'Algérie, 2860. — Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 523. — Armement, 270. — Fraissinet et Cie, 605. — Compagnie Mixte, 384. — Charbonnages des Bouches-du-Rhône, 415. — Raffineries de la Méditerranée, 1290. — Saint-Louis, 1595. — Verminck C.-A. et Cie, 123. — Immobilière Marseillaise, 450. — Afrique Occidentale, 1498. — Chantiers et Ateliers de Provence, 725. — Ciments Romain Boyer, 103. — Docks et Entrepôts de Marseille, 435. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 950. — Fournier L. Félix et Cie, 209. — Froid sec, 140. — Petit Marseillais, 330. — Salins du Midi, 1980. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen 4 %, 375. — Félix Fournier et Cie, 485. — Immobilière Marseillaise, 350. — Transports Maritimes, 475.

ASTHME Soulagement et Guérison par les Cigarettes ou la Poudre ESPIC
2 fr. la Boîte. Toutes Phies & Rue St-Lazare, 20. - Paris.
Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque Cigarette.

Bulletin Commercial du 22 Décembre

BLES. — Aucune affaire.

GRAINES ET LEGUMES SECS. — On cote : Haricots cagn. d'Espag. n. réc. (nom), 129. — Gros pois-chiches Maroc, 60. — Pois-chiches moyens Maroc 58. — Pois-chiches petits Maroc, 53. — Lentille des Indes nettoyées (n. réc.), 80. — Lentilles d'Egypte nettoyées, 71. — Haricots japonais Daifuka, M. — Alpistes Maroc (Entrepôt), 53. — Chenevis de Mandchourie disponible, 105. — Févettes cassées, 72.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS. — Pommes de terre blanche, 25 à 26 fr. les 100 kilos ; rouges, 45 à 50 fr. les 100 kilos. — Tomates, 45 à 75 fr. — Haricots d'Alger, 115 à 160 fr.

Bourse de Paris du 22 Décembre

3 % français, 60 35. — 3 % amortissable, 68. — 3 1/2 %, 90. — 5 %, 88 20. — 5 % non libéré 1916, 88 90. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 383 50. — Tunisienne 3 % 1892, 330 50. — Argentin 4 1/2 % 1911, 80. — Dette Ottomane unifiée 4 %, 59. — Extérieur Espagnol 4 %, 102 80. — Italien 3 1/2 %, 71 15. — Russe 3 % 1891, 59; 4 % consolidés, 72; 5 % 1906, 82 30; 4 1/2 % 1909, 75 85; 4 1/2 % 1914 libéré, 87 30. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1014. — Crédit Lyonnais, 1150. — Banque de l'Union Parisienne, 620. — Banque Nationale du Mexique, 325. — Banque Ottomane, 416. — P.-L.-M., 985. — Nord, 1280. — Action Andalous, 418. — Nord d'Espagne, 497 50. — Saragosse, 498. — Transatlantique ordinaire, 205. — Messageries Maritimes, 132. — Métropolitain de Paris, 406. — Nord-Sud, 120. — Omnibus de Paris, 380 50. — Compagnie Générale de Tramways, 414. — Canal Maritime de Suez, 4195.— Thomson-Houston, 700. — Briansk, 443. — Rio-Tinto, 1745. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 950. — Consolidés à Londres, 55 3/8. — Ville de Paris 1865, 532; 1871, 362 50; 1875, 492; 1876, 488; 1892, 253 75; 1894-96, 253; 1898, 312; 1899, 295 50; 1904, 312 50; 1905, 322; 1910 3 %, 283; 1912, 233. — Méditerranée 3 % fusion, 325; fusion nouvelle, 322. — Midi 3 % ancienne, 337. — Sud de la France, 275.— Lombardes anciennes, 157. — Nord d'Espagne, 409. — Sarabosse, 365. — Communales 1879, 413; 1880, 453; 1891, 294; 1892, 329; 1899, 324; 1906, 360; 1912, 193 50. — Foncières 1879, 460; 1883, 324; 1885, 327; 1895, 337; 1903, 367; 1909, 201; 3 1/2 % 1913, 388; 4 % 1913, 415. — Docks de Marseille, 363. — Messageries 3 1/2 %, 307; 5 %, 408. — Panama, 109.

Marché en banque. — Argentin 6 %, 105. — Mexicain 5 %, 19 40. — Bakou, 1625. — Caoutchouc, 129. — Cape, 119 50. — Chino, 334. — Crown, 78. — De Beers ordinaire, 347 50. — East Rand, 19 50. — Pereira, 33. — Goldfields, 43. — Malacca, 117. — Maltzoff, 463. — Platine, 529. — Rand Mines, 102 50. — Spassky, 50. — Tharsis, 147. — Toula, 1383. — Utah, 595. — Village, 22. — Colombia, 712. — Grosnyi ordinaire, 2350. — Monaco, 2655; cinquièmes, 532. — Casino de Nice, 345. — Chèque sur Londres (cours extrêmes), 27 76 1/2; 27 81 1/2.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 22 décembre 1916. — Mira Carmen, rue d'Alger, 11. — Fois Marie, Saint-Louis.— Tonto André, boulevard Larra. — Pipino Mirelle, rue Roquebrune, 22. — Faure Paulette, rue Cavalgnac, 53. — Tortorici Marcelle, rue de la Darse, 65. — Muglia Louis, rue Félix-Pyat, 114. — Griffe Jean, Miramas. — Campel Marguerite, rue Lauthier, 19. — Acquaviva Toussaint, rue Saint-Antoine, 22. — Rossello Marie, rue Longue-des-Capucins, 86. — Saunier Paul, rue Clovis-Hugues, 33. — Ontato Marie, Grand'Rue, 91. — Olive Jean, rue J.-Galand. — Brunet Simonne, traverse de la Pomme, 7. — Moulin Jean, rue de la Pompe, 24.— Bologuino Marie, place du 4-Septembre, 9. — Colonna Marie, traverse Gilibert, 9. — Mattei Simonne, rue de la République, 62. — Nastro Nicolette, Saint-Marcel, 80.

Total : 24 naissances dont 4 illégitimes.

DECES du 22 décembre 1916. — Romain Adélaïde, 71 ans, rue de la République, 116. — Velson Henri, 52 ans, rue Belle-de-Mai, 61. — Pollitini Donato, 55 ans, rue Kléber, 61. — Fellonneau Georgette, 2 ans, rue du Camas, 131. — Maria Marie, 30 ans, boulevard Altaras, 9. — Kerber Jacques, 59 ans, rue Fortuné, 97. — Roux Alexandre, 49 ans, avenue du Prado, 54 a. — Dupuy Joseph, 80 ans, Sainte-Marthe. — Goubert Ferdinand, 60 ans, rue des Dominicaines, 61. — Santinelli Antoine, 5 mois, rue Berthe, 30. — Castelnau Marie, 19 mois, Saint-Louis. — Saurat Marie, 83 ans, Eoures. — Blanes Margarida, 26 mois, rue du Portail, 37. — Eynard Giuseppina, 37 ans, traverse Notre-Dame-de-Bon-Secours, 7. — Dabrin Marguerite, 17 ans, rue Madeleine, 44. — Talon Maria, 69 ans, rue Tapis-Vert, 19. — Alleris Angueras, 29 ans, rue Danton, 66. — Raymond Maurice, 30 mois, rue du Génie, 56. — Michel Louis, 40 ans, rue des Recolettes, 19. — Carrado Pons, 86 ans, rue Desaix, 10. — Constantin Léger, 34 ans, boulevard National, 116. — Astruc Germaine, 23 ans, rue des Fauvettes, 49. — Brulat Rose, 25 ans, boulevard du Musée, 31. — Charpentier Marcel, 30 mois, rue de l'Aube, 18. — Brochier Marie, 73 ans, rue Consolat, 45. — Bourninchon Marie, 35 ans, rue Thomas, 101. — Daoust Sauveur, 42 ans, rue d'Anvers, 8. — Coussole Rosalie, 68 ans, rue Perrin-Solliers, 51. — Prio Pélagie, chemin Vallon-de-l'Oriol, 47. — Teuliès Lucien, 3 ans, rue Loubon, 63. — Deidier Louis, 16 mois, Grand-Chemin-de-Toulon, 99. — Sauvan Emmanuel, 59 ans, rue Fortuné, 97. — Travaglio Marie, Saint-Louis.

Total : 41 décès dont 12 enfants, plus un mort-né.

Tribune du Travail

∿ On demande demi-ouvrier typographe, imprimerie Moussard, boulevard Baille, 47.

∿ On demande une apprêteuse modiste, R. de Nibbio, 5, rue des Récollettes, chapellerie.

∿ On demande de bonnes jaquetières très capables et une apprentie pour les courses. Très pressé, Anaïs Thaon, rue Saint-Ferréol, 52.

∿ Jeune homme présenté par ses parents est demandé pour courses et garçon de laboratoire. Nourri et payé. S'adresser bureau hôtel Californie.

∿ On demande une bonne, débitante préférence, chez Payan, 39, Grand'Rue, Saint-Barnabé.

∿ On demande une bonne pour la salle, au restaurant, 17, Grand-Chemin-de-Toulon.

∿ On demande garçon de 16 à 18 ans pour courses. 91, rue Paradis, magasin.

∿ On demande femme de ménage 2 heures, le matin, Rue du Belloi, 9, au 3e.

∿ On demande pisteur, 22, rue Paradis.

∿ On embauche sur place, terrassiers et manœuvres. Usine d'électro-chimie, Saint-Marcel (La Barasse). Travaux neufs, bons prix.

∿ On demande ouvrière et demi-ouvrière repasseuses. S'adresser, 21, rue des Dominicaines.

∿ On demande une jeune bonne de 15 à 16 ans. S'adresser rue Audimar, n° 8, chez M. Dumas.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : un bon charron apte à remplir les fonctions de contremaître, un bon forgeron, un ouvrier ou mutilé de la guerre horloger, un charron-menuisier, des ouvriers cordonniers pour homme et dame, travail au magasin ou à domicile; de bons ouvriers maçons et cimenteurs, un ouvrier ébéniste pour Carpentras, un bon frappeur, des apprentis pour impression sur métaux, serrurier, valisier, photographe et courses, un jeune homme de 14 à 15 ans pour marchand de vins, des jeunes pour les courses.

Des ouvrières pantalonnières; ouvrières vestières, travail à emporter; une ouvrière margeuse; ouvrière imprimeuse pour la table; des vendeuses en chaussures; des ouvrières monteuses de couronnes et une ouvrière corpiste; une jeune fille pour travail facile; une coursière. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. Prière d'apporter livrets, certificats ou pièces d'identité.

Nouvelles Galeries - Marseille
Actuellement JOUETS-ÉTRENNES
AVIS. — Nos Magasins resteront ouverts les Dimanches 24 et 31 Décembre ainsi que le premier Janvier
Ils seront fermés le jour de Noël

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.
Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.
Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.
Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.
Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr.— 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)
Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin-d'Aix, 30, MARSEILLE
DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou.— ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

Si vous souffrez
de l'Estomac, du Foie ou des Reins
SI VOUS ÊTES CONSTIPÉS
Si vous éprouvez l'un des malaises suivants :
Le matin, au réveil : Bouche amère, Langue sale, chargée ; Haleine chaude ; Envies de vomir ; Lourdeur de tête ; Fatigue générale, etc.
Après les repas : Digestions lentes ou douloureuses ; Crampes d'Estomac ; Renvois, Aigreurs ; Baillements, etc.
Dans la journée : Dégoût de la nourriture ; Fatigue générale ; Enervement ; Idées noires ; Coliques ; Ballonnement du ventre
Si vous êtes sujets aux Maux de tête ; Migraines, Eblouissements, Congestions, Si vous avez un tempérament sanguin, bilieux, nerveux. Si vous êtes Arthritiques, sujets aux Rhumatismes, à la Goutte, aux Eruptions, aux maladies de la Peau : Clous, Démangeaisons, Rougeurs, Boutons, Abcès, Furoncles, Dartres, Eczéma, Herpès, etc.
N'HÉSITEZ PAS, PRENEZ DE SUITE DES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives
Elles font couler les Glaires, chassent la Bile, purifient le Sang, activent la circulation et guérissent la Constipation. Les PILULES DUPUIS se prennent en mangeant, sans rien modifier à la nourriture ; elles ne donnent jamais de coliques et ne produisent pas d'accoutumance.
Les Pilules DUPUIS sont infaillibles
PARCE QU'ELLES RENDENT TOUJOURS
l'Estomac propre, l'intestin libre, le Sang pur
DANS TOUTES LES PHARMACIES : 1 fr. 50 LA BOITE

LE **THERMOGÈNE**
combat merveilleusement
RHUMES, DOULEURS, POINTS DE COTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

MODE D'EMPLOI :
Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau ; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau-de-vie ou de vinaigre.
N. B. — Avoir soin de toujours s'assurer que la boîte jaune vendue répond à la reproduction ci-dessus

SYPHILIS GUERISON DÉFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 75 franco
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
DÉPOT A TOULON : Phie CASTEL-CHABRE ; à DRAGUIGNAN : Phie BEL ; à AVIGNON : Phie RAVOUX, 26, r. République.

IMPUISSANCE GUERISON RADICALE Action certaine par les Cachets des SULTANES. Prix 6 fr. la boîte franco ; discrét. DIANOUX, pharmacien, 30, Grand Chemin d'Aix, Marseille.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie McILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

LA FIN de LA GUERRE et COMMENT elle se terminera, se trouve dans la PROPHETIE de SAINT-ODILE, ouvrage de 64 pages, document historique que tout le monde doit posséder et dont les événements annoncés se déroulent chaque jour. Envoi franco contre 1 fr. 80 timbres ou mandat. ALBERT, libraire, 59, avenue Saint-Gervais, BLOIS.

CHAUFFEUR très expérimenté, 25 ans, rentrant en France, demande place de suite. Ecrire Reboul Marie, poste rest. à Alger.

AVIS M. Martellacci, de Caesis, ne reconnaît plus les dettes de son épouse, Besinezzi Fioretta, qui n'habite plus avec lui.

ON DEMANDE appart. ouvrier de 4 à 5 pièces. S'adres. Milany, maison Nègre, quincaillerie, gr. ch. de Toulon, 10.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage. 2, rue Eglise-Saint-Michel.

Sergent-Infirmier, auxiliaire 4e région, demande permutant pour Marseille ou environs. Baude, rue Kléber, 64, Marseille.

M. PEUZIN EMILE, vannier, est recherché pour succession. Ecrire à M. Louis Gras, rue Terrusse, 76, Marseille.

SAGE-FEMME Pensionnaires 40 francs. Place enfants. Discrétion absolue. Consultat. gratuites, de 1 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59.

CHAUFFEUR d'auto, réformé, 25 ans, libéré service militaire, sérieuses référenc., demande place. Ecrire Emile Huslin, 129, rue de Rome, Marseille.

MUSICIENS ! N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison E. NAUZIERES, place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

CARTES POST. actualités genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Barnier 47 r Lancry Paris.

PERDU portemonnaie noir, garder argent récompense, rapporter papiers ou renvoyer poste recommandée, place des Hommes, 1, 2e.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Etablissements VIGIE-PARET
TOURNEURS, AJUSTEURS
OUTILLEUR, SERRURIERS, FORGERONS demandés, boulevard Vauban, 25.

MARIGNANE. Avis : Mistral Eugène, soldat au 15e escadron du train, prévient les fournisseurs qu'il ne répond pas des dettes de sa femme, Calixta, née Fouque.

Tout le monde préfère la
PHOTO MIDGET
38, rue Saint-Ferréol

PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES
Consult. Just, 46, r. St-Ferréol

CENT CARTES variées trois francs, supérieures cinq francs. Vincent, 5, rue Flottes, Nîmes.

SYPHILIS
GUERISON RAPIDE ET SURE par le SYPHILOR
Herboristerie du Globe
34, rue d'Aubagne, Marseille

2e AVIS Mme Audry a vendu son fonds de quincaillerie et d'huile, boulevard Dagay, 1, au Canet, à Mme veuve Andréo Rosalie. Oppos. chez M. Marin, boulevard Dagay, 12.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 23 Décembre.

— 14 —

La Petite Magg

PREMIERE PARTIE

Reine des Reines

Ce fut seulement vers trois heures du matin qu'il réussit à s'endormir d'un sommeil fiévreux et agité qui n'était pas fait pour calmer son accès de goutte.

Quand il s'éveilla, il faisait grand jour dans sa chambre, située juste au-dessus de la blanchisserie.

Son premier regard fut pour la pendule.

Il vit qu'elle marquait sept heures et demie.

Le second regard fut pour la partie de son lit réservée à Mme Maupré.

— Comment ! fit-il en constatant que celle-ci ne se trouvait pas étendue à ses côtés... elle a veillé toute la nuit... Mais c'est insensé !... Enceintée comme elle l'était, elle aurait dû se coucher un instant.

« Je comprends qu'on soit compatissant et charitable... mais enfin il faut aussi penser un peu à sa santé...

« Ah ! la sacrée bougresse ! elle n'en fait jamais d'autres ! »

Sur ces mots, qui, en dépit de l'accent furieux avec lequel ils étaient prononcés, indiquaient à quel point la blanchisseuse était chère à son mari, le brave homme attrapa une canne qui se trouvait placée, à portée de sa main, à la tête du lit, et se mit à en frapper vigoureusement le parquet plusieurs fois de suite.

Il venait de donner un dernier coup de canne, et ayant remis celle-ci à sa place, s'allongeait de nouveau dans son lit, quand Mme Maupré, en tablier et en camisole blanche, les manches retroussées jusqu'aux coudes, fit brusquement irruption, l'air tout effaré, en criant.

— Veux-tu bien finir... En voilà une façon de taper sur le plancher.

— Mais ...je tape comme je le fais chaque matin... depuis que j'ai ma crise de rhumatismes...

« Faut bien que je te prévienne pour qu'on s'occupe de me donner à manger et de me lever...

— Il s'agit bien de te lever...

« Tu ne sais pas ce qui se passe en bas :

— Qu'est-ce qui se passe ? demanda Maupré avec inquiétude.

— Le juge d'instruction et le procureur de la République sont dans la boutique avec un tas de gens, des inspecteurs de la Sûreté, des greffiers... est-ce que je sais, moi...

— Dans la boutique... Mais qu'est-ce qu'ils y font ?

— Ils interrogent les gens de la maison, nos ouvrières... Madeleine ...moi...

« C'est eux qui m'ont dit de venir te faire taire... Tu tapais avec tant de force que le plâtre du plafond leur dégringolait sur la tête.

— Comment... les magistrats sont déjà en train d'instrumenter... à sept heures et demie du matin !

— Sept heures et demie du matin !... tu n'es pas un peu fou, dis, Barthélemy ?

— Mais non, je suis pas fou... t'as qu'à regarder la pendule...

— Bougre d'emplâtre !... elle est arrêtée, la pendule.

« J'ai oublié de la remonter hier matin comme je le fais tous les jeudis... mais tu comprends... le jour de la Mi-Carême... et quelle Mi-Carême !...

— Alors, quelle heure qu'il est ?

— Dix heures.

— Dix heures !

— Le juge et le procureur ont déjà fini leurs constatations dans la chambre de cette pauvre Mme Boulanger... et dans un moment, ils monteront ici pour te questionner à ton tour...

— Me questionner ! qu'est-ce que tu veux que je leur dise ?

— Est-ce que je sais ?... Comme t'as passé la soirée assis près de la porte de la boutique, t'aurais pu voir l'assassin... ou les assassins entrer dans la maison.

— J'ai vu personne... attendu que de l'endroit où je me trouvais, je ne voyais pas la porte d'entrée.

— Enfin... que t'aies vu quelqu'un ou non... ces gens-là t'interrogeront tout de même... C'est leur métier.

« Tu leur y répondras ce que tu voudras, ça te regarde...

« Si t'as rien remarqué d'anormal, tu leur diras : « J'ai rien remarqué... » et tout sera dit...

« Faut pas t'effrayer pour si peu.

— Mais je ne m'effraye pas non plus... seulement tout ça c'est des complications à n'en plus finir...

« Tu verras qu'après avoir été interrogés ici, on le sera encore au Palais de Justice... dans le cabinet du juge et à la cour d'assises.

— Dame... il faut bien que les coupables soient punis.

— Si on les retrouve... car une supposition que tout le monde ait fait comme moi... c'est-à-dire n'ait vu personne de suspect entrer dans la maison...

Mais le père Maupré s'interrompit tout à coup.

— Ah ! s'écria-t-il... à propos de voir quelqu'un, je ne t'ai pas dit hier soir qu'en votre absence, j'ai eu une visite plutôt inattendue.

— Bon ! bon ! tu me diras ça une autre fois, coupa la blanchisseuse, pressée de redescendre dans la boutique.

— Quoi ! c'est pas si long que ça... J'ai que le nom à te dire.

— Et bien, dis-le vite.

— C'est de Victor qu'il s'agit.

— Victor ! s'exclama la mère Maupré en s'arrêtant, la main sur le bouton de la porte...

« Victor, notre fils !

— Bien entendu... pas celui du pape.

— Mais... qu'est-ce qu'il te voulait ? demanda la blanchisseuse que cette nouvelle semblait préoccuper au plus haut point.

— Il passait... il m'a aperçu... il est entré me dire bonjour...

« Et malgré ce qu'il y a eu entre nous, je t'avoue que je ne l'ai pas trop mal reçu... »

Il y eut un petit moment de silence.

Mme Maupré demeurait toute songeuse.

— C'est bien drôle, fit-elle enfin... Depuis deux ans qu'il n'a pas remis les pieds ici... faut justement qu'il y revienne dans un moment pareil.

— Quoi ! un moment pareil... Il n'a pas choisi son jour... Je te répète qu'il passait.

— Il te l'a dit.

— Bien sûr.

— Mais cela ne prouve pas que ce soit la vérité.

— Comme tu dis ça drôlement.

— Possible... c'est qu'il y a de quoi être estomaquée... tu sais.

« Avec un sacripant pareil, il faut s'attendre à tout.

« Toi... tu ne crois jamais au mal... et sa venue ici t'a semblé toute naturelle.

— Mais oui.

— Moi, je ne suis pas aussi naïve...

« D'abord j'aurais été là que je l'aurais prié de s'en retourner tout de suite...

« Quand je pense à ce qu'il nous a dit en partant d'ici, je suis bien obligée de croire qu'il n'y est pas revenu uniquement pour te serrer la main... »

Les événements auxquels la blanchisseuse venait de faire allusion remontaient à deux années.

A ce moment, Victor Maupré, qui rentrait de faire son service militaire et s'était toujours jusque-là montré un bon sujet, travailleur et rangé, avait soudain pris des allures inquiétantes.

Au lieu de reprendre son ancien métier d'ouvrier électricien, il s'était mis à fainéanter avec des camarades de son âge, en compagnie desquels il passait toutes ses journées et souvent ses nuits, rentrant la plupart du temps au logis paternel dans un état d'ébriété avancé.

Pendant quelques temps, les parents avaient fermé les yeux, poussant la bonté jusqu'à donner à leur fils l'argent de poche dont il avait besoin pour ses menus plaisirs.

Ils pensaient :

— Victor revient du régiment... Il y a eu de mauvais moments, comme tout le monde... et il éprouve le besoin de s'amuser un peu. C'est son âge.

Mais cette situation s'était éternisée.

Victor ne paraissait nullement se soucier de trouver de l'ouvrage... et ne rentrait plus que très rarement chez ses parents.

Chaque fois, c'étaient, bien entendu, de nouvelles demandes d'argent.

A la fin les Maupré se lassèrent.

Et un jour, le blanchisseur disait à son fils :

— Mon petit... tout cela est très joli... Depuis ton retour, nous t'avons laissé vivre à ta guise sans de faire le moindre reproche, la moindre observation.

« Nous trouvions en effet tout naturel que tu cherches à t'amuser un peu...

« Mais voilà assez longtemps que cette existence dure... Il serait temps que tu te remettes à travailler... Y penses-tu ?

— Pas du tout, avait répondu Victor avec un sourire narquois.

— Comment ! s'était indigné le père Maupré, qui, ayant toute sa vie laborieusement bûché, d'abord comme garçon de lavoir, puis comme patron de blanchisserie, n'aimait pas les paresseux.

— Je te dis que je ne pense nullement à travailler... et que je ne suis pas près d'y penser.

— Mais... avait repris le père, interloqué, tu sais pourtant bien...

— Que le travail est une chose indispensable... que l'homme ne saurait vivre sans s'esquinter le tempérament pour arriver à joindre des deux bouts... Oui, oui, je sais tout cela... On me l'a assez appris et rabâché à la maison, à l'école... et au régiment...

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)